

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3411 - LUNDI 21 JANVIER 2019

## ELECTIONS EN RDC

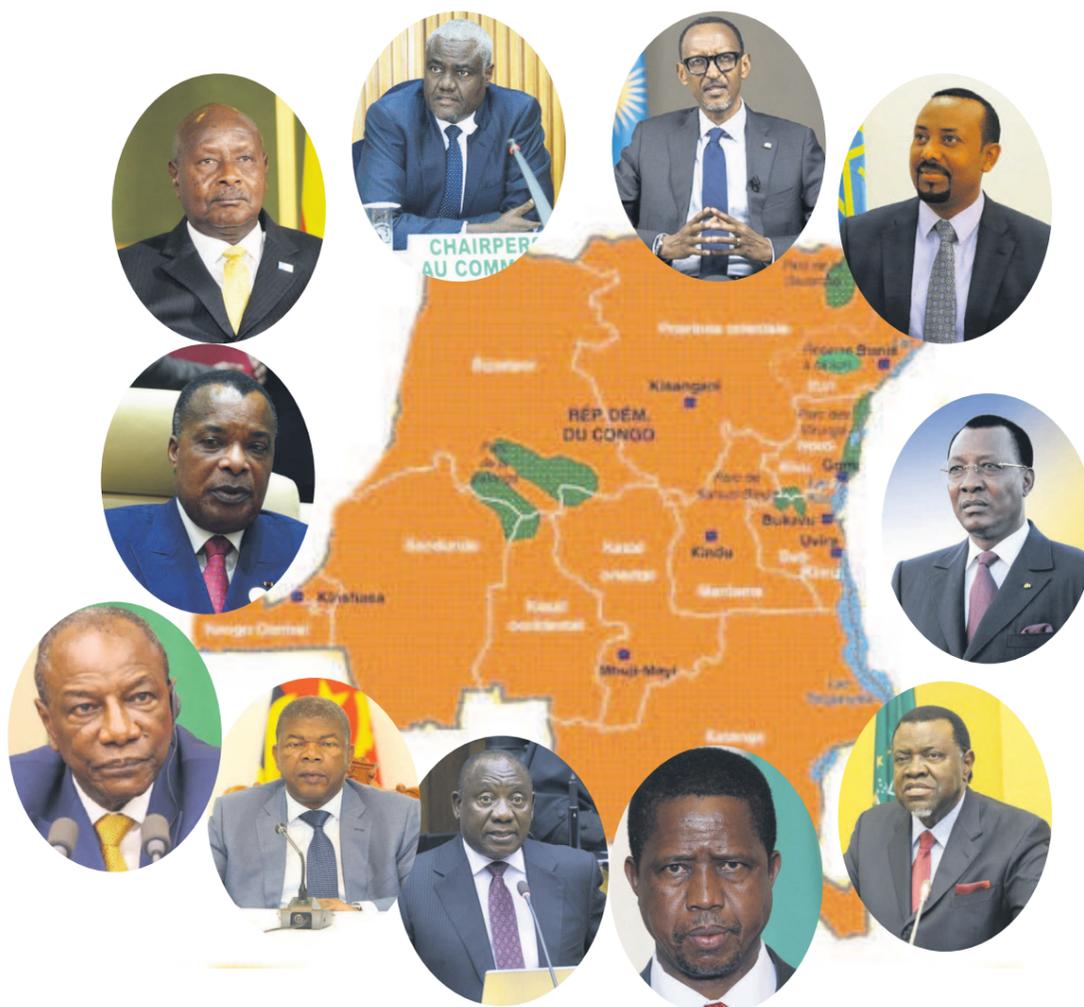
## L'UA en «mission impossible» à Kinshasa

Nul ne pouvait dire quel accueil les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) allaient-elles réserver à la délégation de l'Union africaine (UA), annoncée pour ce 21 janvier, à Kinshasa, au moment où la Cour constitutionnelle, statuant sur les résultats de la présidentielle du 30 décembre, a validé dans la nuit de samedi à dimanche, la victoire de Félix Tshisekedi.

Réunie, jeudi, à Addis-Abeba, en Ethiopie, sous la houlette du président de l'organisation continentale, chef de l'Etat rwandais, Paul Kagamé, une dizaine de chefs d'Etat des pays voisins de la RDC, membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, avait appelé Kinshasa à suspendre l'examen du recours en contestation du scrutin, en raison, notait-elle, de « *sérieux doutes* » qui entourent le processus électoral dans son ensemble.

L'appel de l'UA n'ayant pas été entendu, à quelles fins Paul Kagamé et le président de la Commission, Moussa Faki Mahamat, conduiraient-ils une mission de bons offices en RDC, se demandent beaucoup d'observateurs. De source diplomatique, l'UA a annulé sa mission en RDC.

Page 12



## TCHAD-ISRAËL

## Benjamin Netanyahu arrivé hier à N'Djamena

C'est la première visite d'un chef de gouvernement israélien dans un pays africain de confession à majorité musulmane. La visite d'une journée du Premier ministre israélien faisait suite à celle du président tchadien, Idriss Déby Itno, en Israël, en novembre 2018. Benjamin Netanyahu avait alors annoncé son intention de rétablir des relations diplomatiques entre Israël et le Tchad, pays africain à majorité musulmane, rompues en 1972. Il s'agit de la première visite d'un chef de gouvernement israélien au Tchad.

Page 7

## VIE DES PARTIS

## Le RDPS va restructurer ses organes intermédiaires

Page 3

## HYDROCARBURES

## Total E&amp;P Congo affiche de bonnes perspectives en 2019

Selon son directeur général, la société Total E&P Congo a de nouvelles ambitions pour l'année en cours. Martin Deffontaines a indiqué, le 18 janvier à Brazzaville, que sa société entend poursuivre son activité de recherche d'hydrocarbures à la fois dans son jardin historique et dans les zones vierges. La production journalière de Total E&P Congo a été estimée à 230 000 barils en 2018. Page 5



## REVENDEICATIONS SOCIALES

## Les employés d'Azur Congo sur le qui-vive



Le siège de la société à Brazzaville

Cumulant plus d'une année de salaires impayés, les employés de la société Equateur Télécom, opérant sous la marque Azur Télécom au Congo, ont exigé, dans une déclaration conjointe, le paiement de leur dû et souhaité que lumière soit faite sur la liquidation engagée clandestinement par le directoire.

Page 5

LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

## Claude Emmanuel Eta Onka à l'honneur

Page 16

Éditorial  
Episode 2

Page 2

## Editorial

# Episode 2

Avant écrit ici même, il y a quelques jours, que nous assisterions dans les semaines à venir à de nouveaux épisodes du feuilleton dramatique que la Cour pénale internationale (CPI) écrit depuis plus de dix ans, nous avons vécu sans surprise, en fin de semaine dernière, son incroyable décision de maintenir en prison l'ancien président de la Côte d'Ivoire alors même que les juges de La Haye venaient de déclarer celui-ci innocent des crimes contre l'humanité qui lui étaient reprochés.

Que la CPI se contredise une nouvelle fois dans le proche avenir en faisant taire définitivement la procureure qui se trouve à l'origine de ce nouveau couac judiciaire et en libérant Laurent Gbagbo ne surprendra évidemment personne. Ayant centré ses attaques sur l'Afrique, faisant traîner ses investigations très au-delà du raisonnable, infligeant de ce fait aux personnalités qu'elle poursuit des blessures morales inacceptables, ne tenant aucun compte des remontrances qui lui sont adressées de toutes parts, cette institution n'a plus aucune crédibilité. Et c'est bien ce que démontre l'épisode 2 auquel nous venons d'assister médusés.

La question qui se pose maintenant est donc celle que nous avons posée ici même, il y a quelques jours : que nous réservent les investigations médiatiques et politiques que cet épisode 2 ne peut manquer de provoquer, ou plutôt d'accélérer ? Autrement dit, que révélera l'épisode 3 dont nous voyons se préciser les contours en raison de l'incohérence que traduit le maintien en détention de Laurent Gbagbo et de son ancien bras droit Charles Blé Goudé ? Allons-nous enfin connaître les dessous de cette sinistre histoire dans laquelle, semble-t-il, la CPI est plus un instrument qu'un moteur ?

Au-delà du drame qu'a vécu hier l'ancien vice-président de la République démocratique du Congo, Jean-Pierre Bemba, et que vit aujourd'hui l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo, se joue très probablement une partie d'échec entre grandes puissances qui n'a rien à voir avec la justice et qui doit tout à la lutte d'influence. Question cruciale donc : l'Afrique va-t-elle enfin se décider à prendre en main les actions judiciaires qui doivent être conduites sur le continent afin de mettre un terme aux crimes contre l'humanité qui la dévastent ?

Les Dépêches de Brazzaville

## CONGO-ITALIE

# Stefano de Leo veut renforcer la coopération bilatérale

Le nouvel ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano de Leo, a dévoilé ses intentions, le 18 janvier, au sortir d'un entretien avec le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa.



Stefano de Leo répondant aux questions de la presse en présence de Firmin Ayessa/Adiac

Installé au Congo depuis quelques mois, le diplomate italien entend renforcer la coopération existant entre les deux pays en y apportant une touche particulière. « Le dossier de la Fonction publique est très important pour nous, il y a beaucoup de choses à faire ensemble. J'ai déjà remarqué que l'Italie et la République du Congo sont des partenaires sûrs, il y a des liens historiques d'amitié stratégiques dans beaucoup de domaines. Je pense qu'aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de connaître mieux en profondeur cette amitié et cette collaboration. J'espère que mandat ici sera très fructueux puisque l'Italie et la République du Congo ont des choses straté-

giques à faire ensemble », a expliqué Stefano de Leo à sa sortie d'audience.

Firmin Ayessa et son hôte ont également souligné la nécessité d'unir leurs efforts afin de faire aboutir certains dossiers d'intérêt commun dans cette collaboration vieille de plusieurs années.

Selon le nouvel ambassadeur d'Italie, le renforcement de la coopération entre les deux parties est une garantie pour les peuples respectifs mais aussi pour la sous-région car la stabilité et la paix en dépendent. La capacité de travailler ensemble peut, espère-t-il, dépasser toutes les questions qui sont maintenant sur la table des priorités qui doivent être aborder.

« L'Italie est un pays ami de la République du Congo, nous sommes également membre de l'Union européenne, je pense que j'ai frappé à la porte qu'il fallait pour connaître les problèmes du peuple congolais mais aussi la porte à travers laquelle d'autres peuvent s'ouvrir. Je suis ici pour améliorer les relations entre les deux pays pour une amitié durable et stable. Pierre Savorgnan de Brazza, un Italien qui est aussi Français et Congolais, c'est l'esprit de notre collaboration, être uni », a-t-il conclu, s'estimant heureux de pouvoir continuer dans cet esprit avec le gouvernement congolais et son peuple.

Parfait Wilfried Douniama

### LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués :

Roger Ngombé, Christian Brice Elion

Service Société : Parfait Wilfried Douniama

(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de

service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef

de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa

Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane

Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef

de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

### ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia

Gankama

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikou-

mat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la

Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa,

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Culture : Nioni Masela

Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani

Ndungidi.

### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs :

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie :

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Mildred Moukenga

Chef de service publicité :

Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olaboure

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono

### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi

des services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid:

Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno

Ndokagna

### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :

Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes

Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet

Okandzé

### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Bra-

zaville - République du Congo

### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville, République du Congo /

Tél.: 06 700 09 00 /

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

## COOPÉRATION BILATÉRALE

## Les parlements congolais et cubain projettent la création d'un groupe d'amitié

Le projet à caractère diplomatique a figuré parmi les sujets débattus, le 18 janvier à Brazzaville, entre le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo, et le nouvel ambassadeur de Cuba au Congo, José Antonio García González.



Pierre Ngolo s'entretenant avec le diplomate cubain/Adiac

Arrivé au Congo il y a peu, le diplomate cubain a tenu à rencontrer le président de la chambre haute du parlement, pour faire le tour d'horizon, avec lui, de la coopération bilatérale entre le Congo et le Cuba, de manière globale.

Abordant la coopération parlementaire, les deux personnalités ont émis, l'une et l'autre, le vœu d'innover, en créant un groupe d'amitié parlementaire entre les deux hémicycles.

« Les liens d'amitié entre le Congo et Cuba sont vieux. Nous sommes venus pour les consolider dans tous les domaines. En ce qui concerne nos parlements, nous avons envisagé de créer un groupe d'amitié entre les parlements cubain et congolais. Le président du Sénat nous a rassurés que cela se fera inconditionnellement », a précisé le diplomate cubain, José Antonio García González. Dans sa restitution, le Cubain a affirmé que la coopération entre les deux pays se poursuivra sans ambages, conformément au chemin tracé par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, et feu son homologue Fidel Castro avec qui il était très proche.

Peu avant cette rencontre, Pierre Ngolo s'était aussi entretenu avec l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhailov. Ils ont aussi fait le point de la coopération bilatérale en général et abordé les grands problèmes au niveau africain.

Les deux personnalités ont, en effet, passé en revue les situations sécuritaires en Libye, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. « Nous avons aussi débattu de la situation post-électorale en République démocratique du Congo. Nous avons conclu que c'est par la voie de la non-ingérence dans les affaires intérieures qu'on pourra trouver des solutions à la crise qui prévaut dans ce pays », a souligné Valery Mikhailov.

Par ailleurs, le diplomate russe a salué la position du Congo dans plusieurs sujets brûlants dans le monde et en Afrique, notamment sur la lutte contre le terrorisme.

Firmin Oyé

## VIE DES PARTIS

## Le RDPS entame sous peu une campagne de restructuration de ses organes intermédiaires

L'information a été donnée par le président de la formation politique, Jean Marc Thystère Tchicaya, le 19 janvier à Brazzaville, au cours d'une cérémonie d'échange de vœux avec les militants.

Dans le même ordre d'idées, le président du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) a promis des formations en politique aux cadres et dirigeants ainsi qu'aux animateurs des structures intermédiaires et de base. Par ailleurs, a rappelé Jean Marc Thystère Tchicaya, la campagne d'adhésion au parti demeure une activité permanente à laquelle sa formation politique accorde un plus grand intérêt.

Cependant, le président du RDPS a reconnu que des questions de financement de diverses activités de l'organisation se posent avec acuité et retardent, par exemple, la délivrance de la carte du parti aux membres. Toutefois, il a assuré que des efforts seront faits, au cours de cette année, pour répondre à certaines de ces obligations.

De ce fait, a renchéri Jean Marc Thystère Tchicaya, une commission de coordination a été mise en place en vue de proposer, dans un bref délai, des stratégies de financement du parti, conformément aux textes en vigueur au Congo.

En plus de ces piliers fondamentaux, a-t-il relevé, deux grands événements vont s'imposer au RDPS à l'horizon 2020, à savoir la tenue de son deuxième congrès ordinaire et la célébration, la même année, du 30e anniversaire de sa création.

Jean Marc Thystère Tchicaya a mis à profit cette occasion pour rappeler aux militantes et militants la nécessité de consolider,



Jean Marc Thystère Tchicaya s'adressant aux militants

courant 2019, le partenariat Parti congolais du travail-RDPS, ainsi qu'avec les autres alliés pour permettre, a-t-il ajouté, plus de cohérence et d'énergie entre les formations politiques de la majorité présidentielle dans la perspective de relever les défis majeurs qui s'imposent à cette plate-forme politique.

En outre, le président du RDPS a abordé brièvement les grandes questions qui ont marqué le monde durant l'année 2018. Il a notamment mis l'accent sur la chute drastique des prix des matières premières, la persistance du danger terroriste, les transitions démocratiques difficiles dans certains pays et les effets négatifs du changement climatique. Sur ce dernier point, Jean Marc Thystère Tchicaya a salué le combat que mène le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans le cadre de la préservation de l'environnement.

De même, il s'est réjoui du retour effectif de la paix dans le département du Pool et la reprise du trafic sur le Chemin de fer Congo-Océan, de la réorganisation de l'appareil judiciaire, ainsi que de la mise en place des institutions prévues par la Constitution du 25 octobre 2015.

Auparavant, le secrétaire général du RDPS, Julien Makoundi Tchibinda, a noté qu'au terme des dernières élections de 2017, la moisson n'a pas été abondante pour le parti. Il a invité ainsi la direction politique à multiplier des stratégies pour rectifier le tir lors des prochaines consultations électorales. Julien Makoundi Tchibinda a exhorté au travail tous les membres du RDPS dans le but de ne pas rater le rendez-vous du deuxième congrès ordinaire.

Notons que le RDPS a été créé le 18 octobre 1990 par le feu président, Jean Pierre Thystère Tchicaya.

Roger Ngombé

## LE FAIT DU JOUR

## Impasse en RDC ?

Comment sortir de la situation complexe qui a pris corps en République démocratique du Congo (RDC), au lendemain de la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 30 décembre dernier ? Cette question est au cœur des prises de parole qui s'enchaînent à l'intérieur du pays même mais aussi à l'extérieur, parmi les acteurs impliqués de près ou de loin dans ce processus électoral que l'on espérait se clôturer dans la quiétude.

Il est évident qu'à Kinshasa, la capitale du pays, le gouvernement sortant aussi bien que le candidat déclaré vainqueur, Félix Tshisekedi, attendaient avec une certaine confiance le délibéré de la Cour constitutionnelle qui examinait depuis quelques jours le recours introduit par le candidat Martin Fayulu, qui conteste les résultats tels qu'ils ont été proclamés, dans la nuit du 9 au 10 janvier, par la Commission électorale nationale

indépendance (Céni). Il est tout aussi vrai, en raison du « doute » émis par les partenaires de la RDC sur le verdict de première instance de la Céni que, la crédibilité du processus électoral dans son ensemble est en partie entamée.

Le 21 janvier, si tout se passe comme prévu, le président rwandais, Paul Kagamé, président en exercice de l'Union africaine (UA), conduira une délégation de l'organisation continentale à Kinshasa. Pour partager aux autorités Rd-congolaises les préoccupations de la communauté africaine sur le risque que comporterait pour leur pays et la région d'Afrique centrale, le rejet de la recommandation de suspendre la publication définitive des résultats de l'élection présidentielle. En clair, l'UA demandait à la Cour constitutionnelle de surseoir à ses délibérations. Elle n'a pas suivi.

Comme cela est le cas, Kinshasa invoque sa souveraineté. Etant parvenu à financer son processus électoral sans aide

extérieure, la RDC peut se prévaloir de cette autonomie que confère l'avantage de savoir résoudre ses problèmes soi-même. Mais en agissant ainsi, elle court le risque de s'aliéner le soutien de ses partenaires multilatéraux, dans le moment présent où l'alternance en cours de préparation gagnerait plutôt à bénéficier de l'appui multiforme de ces derniers. Ils n'ont, c'est vrai, pas toujours tenu parole mais, ils sont les acteurs du rapport des forces dont les scènes politiques sont souvent prisonnières.

Selon toute vraisemblance, la cérémonie de prestation de serment du président entrant de RDC est envisagée pour le 22 janvier. Cela signifie que les pressions exercées sur Kinshasa depuis quelques jours n'ont produit aucun effet et qu'il faudrait s'attendre à un bras de fer en deux volets : à l'intérieur du pays, où l'opposition pourrait manifester dans la rue ; à l'extérieur où les chancelleries préconiseraient l'isolement diplomatique des nouvelles autorités sur la

scène internationale. Avant que s'installe un enlisement collectif aux conséquences multiples.

A l'étape où en sont les choses, la perspective d'une impasse n'est pas une vision exagérée. A moins que la mission attendue lundi, en RDC, si elle devait s'y rendre réellement, trouve un aménagement de dernière chance qui renverrait les parties en présence à une redéfinition des termes de la sortie de crise. Celui-ci pourrait prendre la forme d'un nouveau pacte électoral; dans lequel les hommes ou les femmes choisis pour le mettre en œuvre s'engageraient à garantir à tous les acteurs une compétition équitable pour des challenges à venir.

L'intérêt supérieur de la nation commande que dans un moment aussi crucial, chacun mette un peu d'eau dans son vin. A quel prix ? Cela est une autre histoire.

Gankama N'Siah



## SOCIETE GENERALE CONGO CAHIER DES CHARGES Mise à disposition de personnel intérimaire

### 1. PRESENTATION DE SG Congo

Société Générale (SG) est l'un des tous premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable, afin de mettre sa performance au service du financement de l'économie et des projets de ses clients.

Être la banque relationnelle de référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité de l'engagement de ses équipes : c'est l'ambition de la Société Générale. Pour concrétiser au quotidien, le Groupe a fait de la satisfaction de ses clients sa priorité, et transforme ses métiers et ses organisations pour améliorer son efficacité opérationnelle.

Notre signature « Développons ensemble l'esprit d'équipe » est plus qu'une promesse : elle est un engagement à mobiliser les compétences et l'énergie de tous nos collaborateurs pour mériter pleinement la confiance de nos clients.

Créé en 1864 pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, notre Groupe accompagne aujourd'hui 32 millions de clients dans 76 pays du monde.

Nous mettons notre stratégie de croissance durable au service du financement de l'économie et des projets de nos clients, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels, de PME, de grandes entreprises, d'institutions financières, ...

Dernière née des filiales SG, SG Congo, créée en décembre 2011, a ouvert sa première agence à Pointe Noire en avril 2012, suivie par l'agence de Brazzaville en février 2013.

Fort de son réseau et de l'image du Groupe SG, l'ambition de SG Congo est de devenir un des principaux acteurs bancaires du pays, d'ici 3 ans.

Nous proposons une offre commerciale de banque universelle, pour accompagner les opérateurs

économiques dans tous leurs projets : financement de toutes natures, opérations courantes locales et internationales, placements, gestion des comptes à distance.

### 2. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

SG Congo peut avoir recours, dans le cadre de remplacement ou d'accroissement temporaire de l'activité à du personnel intérimaire.

Cette mise à disposition concerne des personnes qui peuvent avoir différents profils tant qualifiés que non qualifiés en fonction d'une prestation bancaire ou non bancaire dans le respect des dispositions de l'article 73 du Code du travail (CT).

Pour cela, nous souhaitons élargir l'éventail de nos prestataires afin de préserver la qualité et la transparence des prestations.

### 3. CATEGORIES DE METIERS SUSCEPTIBLES DE FAIRE L'OBJET DES PRESTATIONS AU SEIN DE LA SG Congo

**Profils A - Emplois non qualifiés (niveau BEPCE à Baccalauréat) :**

- Chauffeurs
- Jardiniers
- Techniciens

**-Profils B - Emplois qualifiés (niveau BAC+)**

- Caissiers / Trieurs

Au regard des spécificités des métiers de SG, compte tenu de la nature de ses missions, SG Congo peut être amenée à sélectionner lui-même des candidats et en confier la gestion au titulaire. Dans ce cas de figure, le soumissionnaire devra impérativement en tenir compte au niveau de son offre.

### 4. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

L'offre se décline actuellement en deux (2) zones géographiques : Brazzaville et Pointe-Noire.

### 5. CONDITIONS APPLICABLES AUX INTERIMAIRES

Conformément aux dispositions des articles 73-3-6 et 73-5 du CT, le personnel temporaire percevra la rémunération avec ses différentes composantes, y compris les primes et accessoires de salaire, que percevrait un salarié de qualification équivalente occupant le même poste de travail à la SG Congo. Cette rémunération ne saura être inférieure au minimum fixé par la convention collective des banques, assurances et assureurs-conseil en vigueur.

Les salariés temporaires bénéficieront d'un accès, dans les mêmes conditions que les salariés de

SG Congo, aux installations collectives, notamment de restauration.

L'entrepreneur est tenu de souscrire, en faveur de ses employés, une police d'assurance de responsabilité civile professionnelle garantissant ses préposés dans le cadre de l'exécution de leurs missions auprès de SG Congo. Ladite police doit rependre aux normes réglementaires et législatives du secteur d'activité de l'entrepreneur.

SG Congo peut être emmenée à recruter un salarié temporaire à l'issue de sa mission tel que le stipule l'article 73-3-3. Toute fois, au cas où l'embauche du salarié temporaire interviendrait durant la mission d'intérim, aucun frais ni de poursuite judiciaire ne sera engagée pour débauchage sauvage contre la SG Congo.

### 6. REMUNERATION ET HORAIRES DE TRAVAIL DE L'INTERIMAIRES

Les rémunérations sont déterminées en concertation avec le service des Ressources Humaines de la SG Congo.

• Les horaires de travail sont établis sur la base de 40 heures hebdomadaires pour un temps plein (horaire légal), la base mensuelle de référence étant fixée à 173,33 heures.

• Les heures supplémentaires ne seront effectuées que sur demande expresse des hiérarchiques et seront rémunérées selon la législation en vigueur.

• Il sera ajouté à la rémunération du personnel intérimaire, une gratification de fin d'année. Cette prime devra être versée au prorata temporis (1/12 par mois) dans la rémunération mensuelle des salariés temporaires.

### 7. FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT

La SG Congo paiera aux agences retenues la somme réputée couvrir l'ensemble des coûts liés aux prestations, y compris, toutes charges sociales, fiscales, parafiscales et autres frappant obligatoirement les prestations de mise à disposition de personnels intérimaires, ainsi que toutes les sujétions d'exécution normalement prévisibles tels notamment, les congés payés, les indemnités de fin de mission (solde de tous comptes), les frais généraux et les 15% de marge du soumissionnaire.

Les contributions et cotisations à la charge de l'employé ne sont pas taxées à SG Congo.

En aucun cas les frais d'hébergement des intérimaires au lieu d'embauche ne seront pris en charge par SG Congo.

Le prestataire présentera à la fin de chaque mois

une facture relative aux prestations exécutées. SG Congo règlera les factures à trente (30) jours à compter de leur date de réception.

### 8. GARANTIES

Le prestataire s'engage notamment à :

• Fournir une attestation de caution bancaire garantissant le paiement d'au moins 3 mois de salaires mensuels.

• Fournir des justificatifs relatifs aux paiements des contributions et cotisations obligatoires (impôts, taxes) et des déclarations des intérimaires au niveau de la CNSS, notamment :

- Quitus et immatriculation CNSS des intérimaires

- Attestation de moralité fiscale de la structure

- Justifier d'un compte bancaire à la SG Congo, et pour la structure et pour les salariés temporaires.

• Prendre en charge les éventuels écarts de caisse ou montant de fraude débitable à la source.

• Accorder à la SG Congo le droit de regard et plus spécifiquement un droit d'audit sur ses activités.

### 9. REVISION DES PRIX

Toute modification de la législation postérieure à la signature du contrat et ayant une incidence sur les charges telles que décrites ci-avant, donnera lieu à l'établissement d'un avenant signé des deux Parties, modifiant les conditions tarifaires applicables.

Toutefois, en cas de hausse des conditions tarifaires de plus de 2%, SG Congo se réserve le droit de pouvoir résilier sans indemnité de quelque nature que ce soit, la convention qui sera signée.

### 10. CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Dès réception et examen du contenu de la demande par le titulaire au regard des dispositions législatives et réglementaires applicables, celui-ci accordera à SG Congo une priorité de mise à disposition d'intérimaire(s) dans les meilleures conditions de qualité et de rapidité d'intervention.

Le titulaire s'engage notamment à :

• Procéder à une étude précise des différents postes de travail afin de fiabiliser l'adéquation des intérimaires aux besoins exprimés par SG Congo.

• Donner une réponse quant à sa capacité à satisfaire la demande dans les 24 heures ouvrées suivant la réception de la demande.

• Valider, avant toute mise à disposition, les compétences des intérimaires (tests, contacts avec les précédents employeurs...) et vérifier la conformité de leur(s) diplôme(s) au poste proposé, et en fournir les justificatifs à SG Congo.

• Evaluer, à l'issue des missions des intérimaires, la qualité de la prestation délivrée par chacun.

Le choix de l'intérimaire mis à la disposition de la SG Congo engage la responsabilité du prestataire qui sera responsable du comportement de son personnel, qui doit être exempt de tout reproche.

Chaque prestation additionnelle fera l'objet d'un bon de commande précisant la date de prise d'effet.

Dans le cas où SG Congo aurait un besoin exceptionnel et ponctuel d'intérimaire sur un profil non répertorié au sein des présentes, une demande de devis sera adressée au titulaire accompagné d'un descriptif technique. Cette prestation ne prendra effet qu'à compter de l'acceptation expresse du devis par SG Congo.

Conformément à l'article 73-4 du CT, le titulaire s'engage à établir pour chaque intérimaire un contrat de mise à disposition le liant à SG Congo.

L'exactitude des mentions obligatoires devant figurer dans chacun de ces contrats est sous la responsabilité du titulaire.

SG Congo est responsable des conditions d'exécution du travail, et notamment ce qui a trait à la durée du travail, au travail de nuit, au repos hebdomadaire et aux jours fériés, à l'hygiène et à la sécurité, au travail des femmes et des jeunes travailleurs.

### 11. LE CONTRAT CADRE DE MISE A DISPOSITION

Conformément à l'article 73-3 du CT, le prestataire retenu devra présenter à SG Congo un projet de contrat cadre de mise à disposition du personnel.

Ce projet sera revu par le service Juridique et Fiscal de SG Congo avant signature pour prise en compte :

- Des clauses standards du Groupe SG.
- Des définitions standardisées des prestations.
- Des attentes de SG Congo.
- Des obligations du prestataire.
- Des modalités de facturation et de règlement.

### 12. RESPECT DES CONTRAINTES REGLEMENTAIRES ET DE CONFIDENTIALITE

Tous les prestataires devront respecter les éléments suivants :

- Les plages horaires fixées.
- Les prestataires doivent être habilités à réaliser les missions confiées.
- Fournir un dossier fiscal complet (RCCM, Certificat de moralité fiscale, Patente...)
- L'obligation de confidentialité de l'entrepreneur et de ses agents sur les informations et données concernant les activités de SG Congo.

### 13. DUREE DE LA MISSION

Cet appel d'offres amènera à transmettre nos commandes de mise à disposition de personnel aux prestataires sélectionnés pour une durée d'une année. Il pourra être renouvelé pour l'année suivante si les deux parties sont d'accords.

### 14. CRITERES DE CHOIX DU PRESTATAIRE

Le choix des prestataires s'appuiera sur les critères suivants :

- Pertinence et complétude de la proposition : coeff 3
- Principaux clients : coeff 1
- Expériences : coeff 2
- Modalités et conditions tarifaires : coeff 2
- Le chiffre d'affaire : coeff 3

Une consultation des propositions des candidats ayant présenté une offre jugée pertinente, au regard des critères définis ci-dessus sera organisée selon les modalités définies par le comité décisionnaire.

L'objectif recherché est de sélectionner un prestataire alliant le rapport : coût/performance.

Une audition des soumissionnaires pourra être demandée par SG Congo si elle en éprouve le besoin.

La décision du choix du prestataire sera effectuée au plus tard le 01/02/2019.

### 15. REPONSES A LA CONSULTATION

Les offres sont à adresser sous plis fermés à l'attention du service ACHAT de la SGC : Sise Avenue Amical Cabral BP : 598 Brazzaville Congo  
Date limite de dépôt des dossiers : au plus tard le 25/01/2019.

**L'Administrateur Directeur Général**

**Arnaud CROUZET**

## TECHNOLOGIES

# Osiane 2019 table sur la confiance numérique

Le Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane) qu'abritera Brazzaville, du 16 au 18 avril, pour la troisième fois, va éclairer sur les défis de la confiance numérique comme gage d'une économie prospère.

Le lancement de la troisième édition d'Osiane a eu lieu le 18 janvier, lors d'une présentation de l'événement à la presse, en présence du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, des directeurs généraux et représentants d'institutions du secteur. Osiane 2019 lèvera le voile sur les enjeux liés à la confiance dans la société et l'économie numérique. L'essor de l'internet ayant indubitablement conduit de nouvelles approches vers le numérique avec au fond des débats sur la protection des citoyens, la confidentialité et l'intégrité des données personnelles, etc. Quoique certain, on peut cependant admettre qu'internet constitue aujourd'hui un moyen incontournable de développement économique et social.

C'est donc un ensemble de thèmes ficelés par l'association Pratic que dirige Luc Missidimbazi, initiateur de ce salon, qui emplira ce salon. Des experts



Au centre, Léon Juste Ibombo et Luc Missidimbazi, président de Pratic/Adiac

nationaux et internationaux plancheront sur l'Open Sources et la souveraineté nationale; sécurité et l'économie numérique et comment se protéger des risques; les plates-formes de création des médias; données numériques: protection, traitement et internet des objets, enjeux pour le développement. Cette année, comme lors de l'édition dernière avec un programme éclectique, le salon, placé toujours sous le patronage du Premier ministre, chef

du gouvernement, affiche cinq tables rondes et six ateliers. Les débats, à travers des panels de haut niveau sur les enjeux sécuritaires et les stratégies, côtoieront ceux de l'avenir du commerce face à la convergence des modèles numériques et physiques. Côté ateliers d'emblée gratuits, étudiants, entrepreneurs ou chercheurs choisiront entre les blockchain et la cryptologie, les outils de gestions des données numériques et l'agrobusiness.

## Cinq mille participants attendus

Si l'année dernière le salon a accueilli plus de deux mille cinq cents participants, cette année elle lance le défi d'atteindre cinq mille et propose des stands pour permettre aux sociétés de vendre leur technologie et d'échanger sur diverses pratiques, a souligné la directrice de Osiane 2019, Murielle Gabio.

« Cette année, la cérémonie d'ouverture aura lieu à Kintélé, au Centre international des conférences, et les ateliers comme les expositions se poursuivront au Palais des congrès de Brazzaville », a-t-elle précisé.

Osiane place désormais Brazzaville comme catalyseur d'une nouvelle approche collaborative sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), fondée sur quatre « univers ». De « Tech-Univers » en passant par « Publi-Univers », « Eco-Univers » et « Inov-Univers », Osiane donnera des réponses à plu-

sieurs problématiques partant des infrastructures, de moyens de financement, de l'écosystème, de la formation, des incubateurs, etc.

L'association Pratic bénéficie de l'appui de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques et autres institutions nationales et internationales pour réussir le pari de l'événement.

Créée depuis 2008, l'association regroupe les acteurs du développement des TIC en République du Congo et en Afrique. Parmi les objectifs, faire connaître et valoriser le numérique à travers le monde grâce à un large réseau d'experts, d'entreprises et institutions; accompagner les administrations publiques pour renforcer les capacités institutionnelles, humaines et administratives; et développer une coopération multiforme nationale et internationale, dans le domaine du numérique et l'innovation.

Quentin Loubou

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Les employés d'Azur Congo réclament le rétablissement de leurs droits

Les employés de la société Equateur Télécom, qui opère au Congo sous la marque Azur Télécom, réclament, dans une déclaration officielle, le paiement de quatorze mois de salaires et exigent qu'une lumière soit faite sur « la liquidation clandestine » de l'immeuble abritant le siège de la société à Brazzaville.



Le siège de la société à Brazzaville

Ancienne filiale de la Holding Binladen, le groupe Azur Télécom, présent au Gabon, au Congo, en Centrafrique, et en France en 2017, rencontre des difficultés financières depuis 2014. La société est dans le rouge comme le témoignent des chiffres de différents régulateurs où elle est implantée, et serait en cessation de paiement.

Au Congo, pour tenter de lever le voile sur ce que les employés ont qualifié de « violations graves de droits », un protocole transactionnel employé-employeur conclu le 7 avril 2018, et approuvé par l'administration du travail, engageait la société, dirigée par Jean Bruno Obambi, de verser deux mois d'arriérés de salaires au 31 mars de la même année, et d'apurer sur douze mois à partir d'avril la totalité de la dette.

Rien, à ce jour, n'a été fait, rapporte le collectif des employés qui souligne que l'affaire a été portée devant les tribunaux compétents et le dossier suivrait son cours normal.

Cent cinquante-neuf agents et prestataires de la société attendent, de ce fait, un dénouement juste de l'affaire et dé-

noncent en même temps « la liquidation clandestine, via une transaction « compensation-achat » avec la CNSS, de l'immeuble abritant le siège de la société à Brazzaville, alors qu'une procédure judiciaire est en cours ».

De nombreuses indiscretions situent actuellement la société en faillite. Mais, l'opérateur tenterait un plan de redressement d'emblée jugé de « farfelu » par le collectif des employés. Il appelle d'ailleurs l'Agence de régulation des postes et communications électronique (ARPCE) à mettre fin à une campagne d'appels illimités gratuits entre les abonnés Azur, une « mascarade », selon le collectif, qui ferait croire que la société tourne encore.

Plusieurs rapports des régulateurs au Gabon, au Congo ou en Centrafrique, informaient en effet que la société faisait du sur place. Alors que les parts de marché de ses concurrents évoluent d'année en année, tout comme la technologie mobile proposée, du côté d'Azur Télécom la société est restée figée sur la 2G dans la majorité de ses marchés africains.

Sur un marché de plus de 5,05 millions d'abonnés sur les trois réseaux installés au Congo, Azur Télécom s'est contenté, au dernier trimestre de l'année 2017, d'environ 163 000 abonnés seulement selon « l'Observatoire des marchés de la téléphonie mobile » que publie l'ARPCE.

Si les concurrents MTN et Airtel ont augmenté respectivement leur nombre d'abonnés de 5,3% et 14,9% entre le 4e trimestre 2016 et celui de 2017, Azur a vu ses clients décampés. Pendant cette période, la société a perdu 50,8% de ses clients, se satisfaisant ainsi d'une part de marché de 3,2% seulement contre 50,1% et 46,7% respectivement pour MTN et Airtel.

Ces contreperformances constatées depuis environ quatre ans ont fait stagner la société qui n'a pu atteindre sa marge de croissance. Même si les différents dispositifs pour tenter de doper financièrement la société ont quasiment échoué, le collectif des employés d'Azur Télécom justifie cette descente aux enfers par une gestion « scabreuse des finances de la société ».

Q. L.

## HYDROCARBURES

## Le groupe Total&P entend accroître sa production au Congo

Le géant pétrolier français, se réjouissant du « record historique » de production réalisé en 2018, avec en moyenne deux cent mille barils par jour, veut franchir cette année un nouveau cap dans ses activités de recherche et d'exploitation.

Pour marquer un demi-siècle de présence en République du Congo, la firme multinationale devra lancer des initiatives en matière de réduction des coûts de production. Celle-ci mise sur sa capacité technologique et son système de gestion des risques, comme a su le souligner son directeur général Congo, Martin Deffontaines. Le dirigeant du groupe pétrolier présentait ses vœux, le 18 janvier à Brazzaville, aux autorités congolaises, dont le ministre de tutelle, Jean-Marc Thystère Tchicaya. « Total va fêter en 2019 ses cinquante ans de présence au Congo. Il ne s'agit pas seulement de franchir une étape symbolique mais aussi de voir comment faire face aux nombreux défis techniques, contractuels ou financiers que nous rencontrons tout en préservant la dynamique qui a toujours été partie prenante dans notre partenariat », a estimé Martin Deffontaines. Devant un parterre d'invités, le patron de Total Congo a dû dresser le bilan des activités de la société après la mise en service du puits Moho-Nord.

Total E&P Congo a foré, en 2018, près de 50 km de roche et dix puits dans des profondeurs d'eau avoisinant parfois les 1000 m. Un autre succès a été enregistré sur le champ Kombi Likalala Libondo. En huit mois de travail, plus de six mille cinq cents barils par jour ont pu être ajoutés, augmentant de plus de 50% la production de ce puits.

Des travaux ont pu être menés au niveau du terminal de Djeno, qui traite plus de 95% du pétrole géré entre Total E&P Congo (63%) et ENI Congo (37%). « Nous venons d'y inaugurer une nouvelle salle de contrôle ultra moderne. (...) Djeno charge environ un tanker tous les trois jours dans des conditions de sécurité optimales et dont la disponibilité a été supérieure à 98%, ce que je qualifie volontiers d'excellence opérationnelle », s'est félicité son directeur général Congo.

Sur le plan de la commercialisation, le groupe Total reste l'un des principaux acteurs du marché congolais. La société Total Congo SA, avec ses six cents agents, exerce ses activités commerciales sur l'ensemble du territoire national. Il détient plus de deux cent cinquante clients industriels et quarante-huit stations-services, dont seize situées en dehors de Pointe-Noire et Brazzaville.

Le groupe s'est vanté des projets qu'il a dû parrainer durant les douze derniers mois dans le domaine de l'éducation, de l'insertion des jeunes, de la culture ou du patrimoine, de la santé et de la sécurité routière. C'est le cas du musée de Diosso inauguré en août ou de la construction des nouveaux locaux de l'université et Institut catholique d'Afrique centrale, qui devra former cent vingt ingénieurs et techniciens supérieurs par an.

Fiacre Kombo

## ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE

## L'Unesco plaide pour la réussite de l'expérience du Pool

Conçu avec l'appui l'agence onusienne, le projet vise, entre autres, à favoriser l'intégration socioéconomique des apprenants du secteur non formel.

Le représentant de l'organisation des Nations unies pour la culture et l'éducation (Unesco) au Congo par intérim, Vincenzo Fazzino, qui a échangé, le 18 janvier, avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabetisation, Anatole Collinet Makosso, a souligné la nécessité d'utiliser cette expérience pour mieux servir le processus de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) en cours dans le département du Pool.

« Nous avons évoqué les chan-

tiers qui touchent à l'alphabetisation. Vous savez que c'est un élément très important en particulier pour les jeunes non scolarisés qui sortent du parcours scolaire, surtout pour les jeunes filles qui, pour des raisons évidentes, sont obligées d'arrêter leur formation. Donc, nous voulons leur offrir l'opportunité de formation spécifique », a expliqué le représentant de l'Unesco au Gabon qui assurait jusque-là l'intérim au Congo, après le départ Ana Elisa de Santana Afonso.

Notons que dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, des encadreurs pédago-andragogiques du Pool avaient suivi, en septembre dernier, une formation sur les nouvelles aptitudes d'utilisation des Technologies de l'information et de la communication TIC).

Outre l'alphabetisation, Anatole Collinet Makosso et Vincenzo Fazzino ont parlé de la formation des enseignants en TIC.

En effet, ils ont fait le point de la phase II qui est arrivée à son terme et ont débattu de la préparation de la troisième phase devant permettre la généralisation de l'accès aux TIC destinées aux enseignants. Le but étant d'élever leur niveau de compétence et développer davantage leurs capacités enseignement.

Appelé à d'autres responsabilités, Vincenzo Fazzino a également profité de cette occasion pour faire ses adieux au ministre Collinet. C'est ainsi qu'il lui a présenté le nouveau représentant de l'Unesco en République démocratique du Congo, Jean Pierre Ilboudo, en poste depuis décembre, qui va poursuivre cet intérim.

Parfait Wilfried Douniama

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le Campus numérique francophone engagé à télécharger les cours en ligne au profit de ceux qui s'organisent

La volonté de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) a été réaffirmée par Achille Benjamin, au cours d'une séance de restitution organisée le 17 janvier à Brazzaville, visant à relancer avec plus d'ardeur la mobilisation des étudiants qui hésitent encore à s'inscrire à des cours en ligne appelés actuellement Massif open online course (Mooc).



La photo de famille

La formation en ligne, a souligné le représentant du Campus numérique francophone (CNF), avait permis, entre autres, aux participants à se connecter au Mooc, une plate-forme diffusant les activités et ressources pédagogiques. « L'année passée, l'AUF est parvenue à accompagner plus d'une centaine d'étudiants et des non-académiques. Une dizaine a pu obtenir un certificat de Mooc », a expliqué Achille Benjamin, tout en indiquant que le CNF de Brazzaville ne peut se satisfaire de cela mais plaide plutôt pour continuer à étendre la chaîne afin que les Congolais puissent s'approprier cet outil qui est le Mooc. Achille Benjamin a, par ailleurs, précisé : « Que les jeunes nous accompagnent et nous allons pouvoir accompagner les établissements d'enseignement supérieur et aussi des centres de recherche pour ne pas dire les instituts de recherche

à s'approprier le Mooc pour que cet outil soit un vivier de développement, surtout à l'action entrepreneuriale ». Pour son exploitation, le Mooc est composé d'activités pédagogiques variées, à savoir le visionnage des cours de vidéo animés de cinq à dix minutes ; la réalisation des quiz afin de vérifier l'acquisition des connaissances ; l'exercice pratique et les travaux collaboratifs pour développer son réseau et ses compétences. L'intégralité du Mooc est accessible sur internet. A ce titre, le Mooc bénéficie des innovations issues du Web 2.0. Ainsi, l'apprentissage vertical de l'expert vers l'apprenant s'horizontalise grâce aux échanges entre l'apprenant avec l'équipe pédagogique, le tout grâce aux fonctionnalités sociales des plates-formes du Mooc. Par définition, les Mooc sont ouverts à tous et l'inscription est gratuite.

Guillaume Ondzé



incenzo Fazzino et Jean Pierre Ilboudo/DR

## 85 ANS D'AIR FRANCE

## UNE SOIRÉE D'ANNIVERSAIRE ORGANISÉE À POINTE-NOIRE

L'événement couplé à la célébration des 82 ans d'Air France au Congo a eu lieu le 15 janvier dans un restaurant de la place, en présence de Fidèle Dimou, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, et de Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo. L'occasion a permis de faire état des innovations pour cette année.

C'est le 7 octobre dernier que Air France a soufflé sur sa 85e bougie. La soirée d'anniversaire organisée à Pointe-Noire a été l'occasion pour Franck Legré, directeur général Afrique de cette compagnie, de remercier leurs clients du Congo, où elle est présente depuis 1936, pour leur fidélité. Il en a également profité pour remercier leurs équipes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Seule compagnie aérienne européenne à desservir le Congo actuellement (desserte directe au départ de Brazzaville et Pointe-Noire via Paris et vers plus de mille destinations, grâce à l'alliance SkyTeam), Air France qui a placé ses 85 ans d'existence sous le signe de l'innovation, propose un programme de vol régulier. Celui-ci passera désormais à huit vols par semaine au départ du Congo, soit quatre au départ de Brazzaville et quatre au départ de Pointe-Noire en Airbus 330. Le but étant d'offrir la meilleure fréquence de vol possible avec des horaires adaptés. « Malgré une période économique difficile, Air France continue à maintenir une desserte régulière et directe de ses vols entre le Congo et la France. Il est important pour nous de continuer à offrir à nos clients congolais une solution de voyage efficace », a expliqué Franck Legré.

L'innovation cette année, ce sont les quinze Airbus A330 rénovés (cent cinquante millions d'euro



ros d'investissement pour plus de confort et de services) et dont certains desserviront le Congo à partir d'octobre 2019. Cela, à la satisfaction de Bertrand Cochery qui a confié avoir un lien important avec cette compagnie ; lien qui s'est établi au moment de l'épidémie d'Ebola en Guinée où un combat a été mené pour maintenir une ligne aérienne : celle d'Air France.

Remerciant les responsables d'Aerco (société en charge de la gestion des aéroports du Congo) et de ses partenaires du bon fonctionnement des aéroports du Congo, l'ambassadeur de France a loué les qualités d'Air France : « Air France oui, c'est l'emblème de cette France qui rayonne, de cette France des talents de tous les pilotes qui ont ouvert ces lignes les unes après les autres, de ses équipages qui représentent à la fois de la

compétence, de l'expérience, de l'élégance. Air France, c'est aussi cette alliance du savoir-faire, de la technologie, de la capacité des appareils, d'un service à bord et également de tous ces réseaux des aéroports de par le monde, de tous les correspondants. Air France, c'est aussi un formidable avenir du rayonnement de l'aéronautique française ».

Fidèle Dimou a, pour sa part, estimé qu'Air France devrait servir d'exemple. « 85 ans, ce n'est pas peu de choses, c'est près d'un siècle. C'est très rare qu'une compagnie aérienne ait cette longue vie. En Europe, il y a peu de compagnies qui ont résisté comme Air France. Je voudrais la féliciter et dire que nous aimerions faire comme elle pour nous aligner, pour travailler de telle sorte que, nous qui nous lançons dans cette aventure, nous

puissions copier les compétences et les qualités d'Air France pour avancer », a déclaré le ministre des Transports.

La célébration des 85 ans d'Air France à Pointe-Noire ayant coïncidé avec la mise en service de la nouvelle aérogare de l'aéroport de cette ville ainsi qu'à l'arrivée dans son nouveau terminal du vol d'Air France, Franck Legré, qui s'est dit heureux d'arriver pour la première fois dans la capitale économique du Congo, a félicité le gouvernement congolais. « Cet aéroport est magnifique, il ressemble beaucoup à celui de Brazzaville. Le ministère des transports et l'Anac sont extrêmement fiers de ces aéroports qui mettent le Congo au plus haut niveau des infrastructures en Afrique. C'est extrêmement important pour nous et nos clients », a-t-il fait savoir. Gérard Romero, délégué en République du Congo de cette compagnie, a aussi confié : « On est très content de faire arriver nos passagers dans un terminal de toute beauté. On va faire profiter à nos clients de ce nouveau service mis en place par le Congo ». La soirée d'anniversaire a été ponctuée par une projection de film sur Air France, des animations musicales et théâtrales ainsi que par une tombola qui a permis à un invité de bénéficier d'un billet d'avion Pointe-Noire-France-Pointe-Noire. Notons que depuis avril 2018, le premier prix d'entrée d'un billet d'Air France a baissé de 10% au Congo par rapport à 2017 et d'ici à 2020, l'ensemble de sa flotte d'avions de plus de cent places sera connecté. La compagnie qui s'est engagée pour la vie sociale au Congo, via sa fondation, entend poursuivre ses actions et continuer de participer à certains événements destinés au grand public « pour rester toujours plus proche des Congolais ».

## TCHAD-ISRAËL

## Benjamin Netanyahu arrivé hier à N'Djamena

C'est la première visite d'un chef de gouvernement israélien dans un pays africain de confession à majorité musulmane.

La visite d'une journée du Premier ministre israélien faisait suite à celle du président tchadien, Idriss Déby Itno, en Israël, en novembre 2018. Benjamin Netanyahu avait alors annoncé son intention de rétablir des relations diplomatiques entre Israël et le Tchad, pays africain à majorité musulmane, rompues en 1972. Il s'agit de la première visite d'un chef de gouvernement israélien au Tchad.

Benjamin Netanyahu est engagé

dans une campagne active pour nouer ou renouer des liens, y compris en Afrique. Les deux pays ont des perspectives de coopération sécuritaire et technologique. Le Tchad est l'un des Etats africains engagés dans la lutte contre Boko Haram et Etat islamique en Afrique de l'ouest. A ce titre, il a reçu en novembre des Etats-Unis, allié d'Israël, des véhicules et navires militaires d'une valeur de 1,3 million de dollars.

La pression des pays africaines

de confession musulmane, accentuée par les guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, ont conduit un certain nombre d'Etats du continent à rompre leurs relations avec Israël. Ces dernières années, l'Etat hébreu a offert des perspectives de coopération dans des domaines allant de la sécurité à la technologie, en passant par l'agriculture, en vue de développer ses relations avec l'Afrique.

Noël N'dong

## MALI

## Plusieurs Casques bleus tchadiens tués

Une attaque terroriste contre un camp de la mission de l'ONU, dans le nord du pays, a fait au moins huit morts. Les bilans précédents faisaient état de quatre à six morts.

Au moins huit Casques bleus tchadiens ont été tués au Mali lors d'une attaque terroriste contre un camp de la mission de l'ONU situé dans le nord du pays, selon le bilan renouvelé de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

Les sources diplomatique et sécuritaire faisaient précédemment état de quatre à six morts et dix-neuf blessés parmi les militaires de la mission ainsi que de "plusieurs terroristes tués". La Minusma, déployée en 2013, après que le nord du Mali est tombé sous la coupe de djihadistes liés à Al-Qaïda, compte

environ douze mille cinq cents militaires et policiers. La mission avait déjà perdu jusque-là plus de cent soixante Casques bleus, dont plus de cent dans des actes hostiles, soit plus de la moitié des soldats de l'ONU tués pendant cette période dans le monde. Et lors d'une opération menée conjointement avec les Forces armées maliennes, la force française Barkhane a démantelé le camp d'entraînement d'un groupe armé terroriste [la katiba de Serma], près de la frontière avec le Burkina Faso. Le bilan provisoire de cette opération, conduite, selon l'état-major des armées dans la continuité, a été de vingt dji-

hadistes mis hors de combat (tués, blessés ou capturés). Des renseignements collectés ont permis de planifier un autre opération, dans la région de Dialoubé, dans le centre du Mali, avec l'objectif de neutraliser un groupe jihadiste qui, en lien avec le camp d'entraînement démantelé dans la forêt de Serma, s'appropriait à attaquer une « emprise institutionnelle symbolique ». Suite à une « manoeuvre de renseignement » à laquelle l'état-major des armées n'a pas donné de détails, des Mirage 2000 et un avion de patrouille maritime Atlantique 2 [ATL2] ont mené des frappes contre ce groupe terroriste.

N.N'd.

## ACP

## Libérer le potentiel d'innovation inclusif

Les nouvelles technologies, les connaissances et les innovations peuvent être des moteurs puissants d'un développement socio-économique inclusif et durable.

Les investissements dans la recherche, l'innovation et la technologie sont considérés comme essentiels à la mise en œuvre du Programme 2030. Un nombre croissant des pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) ont décidé d'intégrer la science, l'innovation et la technologie dans leurs politiques de développement nationales. Dans le même temps, l'Union européenne 5ue<sup>e</sup> et les États membres restent déterminés à continuer d'investir dans la recherche et le développement, notamment en renforçant les systèmes d'innovation nationaux. C'est dans ce contexte que le programme ACP-UE de renforcement des capacités de recherche et d'innovation dans les pays ACP - une nouvelle initiative du groupe des États ACP financée par le 11e Fonds européen de développement et dotée de soixante millions d'euros - cible les acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation.

Cette initiative élargit le soutien fourni par les programmes antérieurs ACP-UE. Les enseignements tirés de ces expériences ont montré qu'une approche sur mesure et différenciée, tenant compte des différents niveaux de développement des écosystèmes d'innovation nationaux, pouvait s'avérer efficace pour renforcer les capacités des principales parties prenantes aux niveaux national, régional et tous-ACP.

Ainsi, le nouveau programme ACP-UE compte contribuer à renforcer les écosystèmes nationaux et régionaux de recherche et d'innovation par le biais de trois composantes interdépendantes : le mécanisme d'appui aux politiques R&I; le Fonds ACP de projets pilotes pour l'innovation, à savoir accroître l'accès à la culture numérique et à l'utilisation des technologies émergentes, créer de meilleurs liens entre le développement des compétences en R & I et la demande du marché du travail, établir des synergies efficaces avec le secteur privé, intégrer les connaissances autochtones aux systèmes et pratiques de connaissances formelles; le centre de recherche et d'innovation ACP.

N.N'd.

## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°003 / DURQuaP / 2019

REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT DU RESPONSABLE EN GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET COMPTABLE (RAFC)  
DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQuaP).

N° de Prêt : BIRD 8588-CG  
N° de référence : CG-DURQuaP-087-SC-CI

## 1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements liés au recrutement du « Responsable en gestion Administrative, Financière et Comptable (RAFC) du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».

## 2. Objectifs de la consultation

Placé(e) sous la supervision du Coordonnateur du Projet à qui il (elle) rend compte, le (la) Responsable en Gestion Administrative, Financière et Comptable (RAFC) est responsable de toutes les activités du Projet relatives à l'administration, aux finances et à la comptabilité.

Il (elle) est chargé(e) de :

- Appliquer au niveau de l'UCP l'ensemble des procédures comptables et financières énoncées dans les manuels du Projet et les directives de la BIRD;
- Superviser le travail du comptable afin d'assurer la bonne tenue de la comptabilité;
- Assurer la gestion des immobilisations;
- Assurer les menus achats nécessaires au fonctionnement courant de l'UCP;
- Gérer les ressources humaines et financières du projet.

## 3. Description des tâches

Dans le cadre de son mandat, le (la) Responsable en Gestion Administrative, Financière et Comptable est chargé(e) de :

- a) Au niveau administratif :
  - Superviser l'élaboration et/ou actualisation du manuel des procédures administratives, financière et comptable du Projet;
  - Assurer la mise en œuvre effective des dispositions du manuel de procédures administratives, financières et comptables;
  - Assurer le classement et l'archivage des principaux documents du Projet (Accord de financement, manuel d'exécution du Projet, Lettre de décaissement et dossiers du personnel);
  - Assurer la paie et la gestion des ressources humaines;
  - Gérer les questions juridiques du projet;
  - Assurer l'élaboration et la tenue à jour de la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens et de services prévues

sur le financement du Projet;

- Assurer l'élaboration et la tenue à jour des rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis à la disposition des structures bénéficiaires;
- Assurer la gestion du patrimoine du Projet.
- b) Au niveau financier :
  - S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré d'information de gestion administrative, financière et comptable. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des rapports de suivi financier et des demandes de remboursement de fonds;
  - Coordonner les activités de préparation des budgets (budget d'investissement et budget de fonctionnement);
  - Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations budgétaires;
  - S'assurer de façon régulière et continue que les ressources mises à la disposition du Projet sont dépensées pour les fins auxquelles elles ont été affectées;
  - Signer conjointement avec les autres personnes désignées les titres de paiement qui ont été préparés par le comptable;
  - Participer aux commissions d'attribution de marchés et de négociation de contrats;
  - Suivre l'exécution financière des conventions, contrats et/ou protocoles avec les opérateurs et prestataires impliqués dans l'exécution des activités du projet dans le respect des règles contenues dans le manuel des procédures;
  - Préparer et assurer la transmission des DRF;
  - Élaborer et actualiser le tableau de bord et les états financiers conformément aux normes comptables de l'OHADA admises et aux règles de présentation de la Banque Mondiale / BIRD;
  - Préparer les éléments des audits financiers;
  - Produire les Rapports de Suivi Financier du Projet (RSF) suivant les standards et la périodicité requise par BIRD
  - c) Au niveau comptable :
    - S'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique;
    - Préparer l'ordonnement du paiement des factures;
    - Présenter les bilans et comptes annuels;
    - Suivre les immobilisations;

• Suivre les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc...);

- Organiser les missions d'audits comptable et financier;
- Réaliser les inventaires;
- Assurer l'effectivité et l'efficacité du contrôle interne de la comptabilité;
- d) Au niveau de la trésorerie, le consultant sera chargé de superviser :
  - L'élaboration des plans prévisionnels de trésorerie et suivi de leur réalisation;
  - Le contrôle de la régularité des titres de créance reçus (factures, décomptes, etc.);
  - La vérification du solde disponible avant la signature du Coordonnateur;
  - Le suivi du respect des délais de paiement;
  - Le contrôle de l'exactitude et de la régularité des mouvements en compte;
  - Le suivi mensuel des DRF pour un approvisionnement régulier du compte désigné;
  - La préparation des mains levées des cautions demandées par les fournisseurs.

## 4. Qualifications et profil requis

Le (la) candidat(e) doit :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en économie, gestion financière, contrôle de gestion ou comptabilité d'une université reconnue;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou un projet, notamment dans les domaines de l'élaboration d'instruments de gestion financière et comptable;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle en gestion financière ou comptable des Projets financés par les banques multilatérales de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement;
- Avoir une maîtrise complète des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables tels que TOM-PRO, SUCCESS, SAARI;
- Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication);
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel;

• Parler et écrire couramment français.

## 5. Durée de la mission

Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'une année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

## 6. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation;
- Un CV détaillé à jour mentionnant la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle;
- Copie(s) certifiée(s) du (des) diplôme(s);
- Une (des) attestation(s) de travail.

## 7. Informations Supplémentaires

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 06 février 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention « Candidature au poste Responsable en Gestion Administrative, Financière et Comptable (RAFC) du projet DURQuaP ».

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email: cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,  
BATOUNGUIDIO. -



METSTOIAUROUGE

# NOUVEAU MASOLO+

C'est plus de minutes  
à prix réduits

**\*121\*1\*2#**

**7 MIN**

125 FCFA / 3 JOURS

**3 MIN**

60 FCFA / 1 JOUR

**30 MIN**

**350 FCFA / 7 JOURS**

LE RESEAU DES SMARTPHONES

airtelcongob    

## JUSTICE INTERNATIONALE

# Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé restent en détention jusqu'en février

L'ancien président ivoirien et l'ex-chef du mouvement des Jeunes patriotes, acquittés d'accusations de crimes contre l'humanité, seront maintenus en détention à la Cour pénale internationale (CPI) au moins jusqu'au 1er février, ont annoncé les juges, le 18 janvier.

A la majorité, les juges de la chambre d'appel ont décidé « que MM. Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé (ex-chef du mouvement des Jeunes patriotes) resteront en détention » dans l'attente d'une décision sur l'appel introduit par la procureure, Fatou Bensouda, contre leur mise en liberté immédiate, a déclaré la CPI dans un communiqué.

La chambre d'appel « a programmé une audience, le 1er février 2019, pour entendre d'autres arguments sur cet appel », a précisé la Cour basée à La Haye.

Après cette audience, les juges décideront soit de maintenir les deux hommes en détention jusqu'à un éventuel procès en appel sur leur acquittement, soit de leur accorder une liberté conditionnelle ou inconditionnelle. Aucun détail n'a été donné sur la date de leur décision.

Dans un document public, l'accusation a déjà annoncé « son intention de faire appel » de la décision d'acquiescement de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé. Cette démarche distincte pourrait prendre des mois.

En première instance, les juges avaient ordonné la mise en liber-



té immédiate de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, suite à leur acquittement retentissant, le 15 janvier, constatant « qu'il n'y avait pas de circonstances exceptionnelles » qui justifient de les maintenir en détention.

Cette mise en liberté a cependant été suspendue, le lendemain soir, suite à un appel de l'accusation. En détention depuis plus de sept ans, Laurent Gbagbo était jugé pour des crimes supposés commis pendant la crise de

2010-2011, née de son refus de céder le pouvoir à son rival, l'actuel président ivoirien, Alassane Ouattara. Il avait finalement été arrêté en avril 2011 par les forces du président Ouattara, soutenues par l'ONU et la France. Il est le premier ancien chef d'État à avoir été remis à la CPI.

Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé étaient accusés de quatre chefs de crimes contre l'humanité : meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains, pour les-

quels ils ont toujours plaidé non coupable.

Pour les procureurs, il existe un « risque concret » que Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé ne comparaissent pas devant la Cour si leur présence est requise dans le futur.

Les deux hommes ont « suffisamment de moyens et de sympathisants pour les aider à éviter la juridiction de la Cour », avaient-ils avancé.

L'annonce de l'acquiescement

de l'ancien président ivoirien avait provoqué des scènes de liesse chez ses partisans en Côte d'Ivoire mais aussi un appel des autorités à « garder de la compassion pour les victimes ».

Marie Laurence Gbagbo, la fille de l'ancien président ivoirien, avait évoqué, le 16 janvier, un retour en Côte d'Ivoire dans le cas de sa mise en liberté. « C'est l'espoir et le plan », avait-elle expliqué devant la CPI.

En Côte d'Ivoire, l'ancien président est toujours sous le coup d'une condamnation à vingt ans de prison qui date de janvier 2018 pour crimes économiques. Il est cependant peu probable que la police ivoirienne tente de l'arrêter s'il retourne dans le pays. « La décision de revenir » dans le pays « lui appartient », avait annoncé, le 16 janvier, le gouvernement ivoirien.

L'acquiescement de Laurent Gbagbo intervient à une période sensible pour la Côte d'Ivoire, à l'approche des élections de 2020 visant à élire un successeur au président Ouattara, qui a annoncé ne pas se représenter après deux mandats de cinq ans.

Nestor N'Gampoula et AFP



## BRAZZAVILLE

Avenue Amilcar Cabral  
BP : 1110 Centre-ville  
Tél. + 242 06 666 43 76 / 05 670 47 47

## POINTE-NOIRE

Avenue Ngouédi, derrière l'hôtel Elais (Ex M'bou Mvou-Mvou)  
BP : 796 Centre-Ville  
Tél. + 042 06 956 52 56 / 01 952 56 52

## MEILLEURS VŒUX

A l'occasion de cette nouvelle année, le président directeur général des Assurances générales du Congo-Vie et son personnel vous remercient pour votre confiance et vous souhaitent les vœux les meilleurs pour l'année 2019.

Notre équipe est toujours aussi enthousiaste à vous satisfaire, à vous apporter la meilleure qualité de service possible.

Nous vous assurons de notre disponibilité pour vous accompagner au quotidien dans tous vos besoins d'assurances.

**Bonne et heureuse Année 2019 !!!**

**Avec AGC-VIE, envisagez l'avenir en toute sérénité.**



## NOS PRODUITS :

- Protection familiale,
- Assurances frais funéraires et obsèques,
- Rente éducation mixte
- Prévoyances (épargne, éducation, décès)
- Épargne retraite.

**IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL INDUSTRIEL ET ELECTRIQUE**

RECHERCHE

**RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL**

Le candidat de niveau Bac+2 minimum sous la responsabilité du Directeur Commercial aura en charge le développement commercial du département Industriel et électrique (bâtiment et industrie)

Les qualités requises sont :

- Bon bagage technique dans le domaine électrique et Industriel
- Bonne présentation et sens du commerce
- Connaissance de l'outil informatique (mail, tableur, traitement de texte)
- Technique commerciale (démarchage, vente, devis, facturation)
- Une maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire
- Une expérience dans une activité similaire sera appréciée
- Titulaire du permis B

Les Missions

- Développement et suivi du portefeuille clients : fidélisation des clients existants recherche de nouveaux clients (prospects), suivi des objectifs de ventes prédéfinis
- Vente : analyse des besoins, négociation, suivi des commandes, devis, facturation
- Participation à la politique commerciale de l'entreprise (plan d'actions, veille stratégique, élaboration de rapports d'activité)

Le poste est basé à Pointe Noire et est à pourvoir rapidement  
Le salaire sera à la hauteur de la compétence du candidat.

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
DU CONGO  
BRAZZAVILLE

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 14 AU 20 JANVIER 2019

**MARDI 15 JANVIER :**

18h30 : Ciné club : *Michael Kolhass*  
d'Arnaud Des pallières

**MERCREDI 16 JANVIER :**

15h00 : Club de lecture : *La Grève des Battù*  
d'Aminata Sow Fall  
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Weno

**JEUDI 17 JANVIER :**

19h00 : Spectacle percusion/danse  
Soirée Mobembo : *Mu Bwanissa*

**VENREDI 18 JANVIER :**

16h00 : Emission télé : *Ça c'est Brazza*

**SAMEDI 19 JANVIER :**

10h00 : Samedi des petits lecteurs  
12h00 : L'heure du conte  
14h00 : Nuit de la lecture

*Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois*

**COMMUNIQUÉ**

Vianey Malonga, agent des Dépêches de Brazzaville, Martin Loubassou, Pauline Bayakissa, Antoine Malonga, Pierre Léo Ndzobadila, Chantal Mougayi et Magloire ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, grand-mère, Valentine Mazaba, le 12 janvier au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au domicile familial n°90, rue Batékés, à Poto-Poto. L'inhumation aura lieu mardi 22 janvier au cimetière Macampagne.

**AVIS DE RECHERCHE**

La famille Dhou recherche leur fille, Noely Thecia Dhou Apowe, âgée de 15 ans, fréquentant l'école Leclaire-montia, Mille logements, à Kintélé. Elle est sortie du domicile familial, le 11 janvier 2019, habillée en tenue scolaire. Toute personne ayant retrouvé ou connaissant la fille est priée d'informer la famille au numéro : 06 808 77 51/ 06 672 10 57/ 06 959 61 31.

Référence : 196 bis de la rue Abala, à Talangaï, ou Kintélé Fleuve (arrêt Kiki Nguesso) en face de la maison de l'ancien ministre Andely.



**LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE**  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)

**BON PLAN!  
RECRUTEMENT**

**Distribuez nos produits &  
Gagnez de l'argent**

**FILLES  
JEUNES ET DYNAMIQUES**  
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09

Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville, République du Congo

## CHRONIQUE

## Diasporas, intelligentsia et développement de l'Afrique

« Communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec le pays d'origine », cette définition appropriée de l'Union africaine sur la diaspora met l'accent sur ce que doit être leur volonté réelle, à savoir contribuer au développement du continent africain. Cependant, pour que cette contribution soit plus efficace, il est vital que l'on obtienne une adhésion massive de l'intelligentsia car, cette dernière paraît tantôt marcher à reculons.

L'intelligentsia, c'est bien sûr cette classe sociale engagée dans un travail de création et de diffusion de la culture, accompagnée par les artistes et les enseignants. Elle se confond de nos jours à l'élite intellectuelle reconnue de la nation, qui dirige le champ scientifique, littéraire, artistique en disposant le plus souvent d'un relais médiatique important.

De tous temps, les intellectuels et leurs ancêtres les lettrés ont été des hommes en mouvement, un bon nombre d'entre eux ont été des voyageurs par nature, des hommes se déplaçant sans cesse ; la révolution des transports et des communications ayant permis que cette caractéristique s'amplifie mais, pour quelle fin ?

La mondialité tant clamée doit passer souvent par des formes diverses dont l'exil ou les voyages d'études et aussi par la circulation internationale des savoirs à travers séminaires et autres symposiums. Nombreux ont confondu voyage, qui impliquait un retour sur sa terre natale, et le voyage sans retour avec comme corollaires l'émigration et l'exil et il apparaît que ce soit de nos jours des options plutôt choisies que subies.

L'on préfère être taxés d'immigrants, d'émigrés, d'exilés, d'expatriés, de bannis et parjures. Cette forme d'aliénation s'accompagne tantôt d'un déni de ses racines, sinon comment justifier que l'on ose affirmer tout haut que l'on préfère le président américain, Donald Trump, à un président africain, par exemple, avec des arguments fallacieux ?

L'émigration/immigration de l'intelligentsia est souvent perçue comme un élément perturbateur de l'ordre social, puisqu'elle illustre souvent une autre voie d'émancipation et de réussite qui revendique autonomie relative, liberté académique et de penser, gouvernance transparente du champ universitaire ..., des conditions de vie et de travail plus acceptables mais qui sont loin d'être réalisables en Afrique. Le retour s'avère pour ces derniers difficile à envisager.

« S'ils en existent qui ne rêvent que d'être Blancs, l'avenir se chargera de leur faire comprendre que « le séjour dans l'eau ne transforme pas un tronc d'arbre en crocodile ». »

Ce proverbe du Malien Seydou Badian devrait en inspirer de nouveau et faire entendre raison à cette portion congrue qui n'honore pas le continent.

Cependant, il faut reconnaître que les plus nombreux n'ont jamais renié leurs racines ; pour preuve, juste un chiffre pour rappeler si doute il y avait encore, la contribution inestimable de la diaspora, toutes classes sociales confondues dans le développement de l'Afrique, soixante-cinq milliards de dollars américains. C'est, d'après l'African Institute for Remittances, le montant envoyé par les diasporas africaines dans leurs pays d'origine en 2017. Est-il besoin de rappeler que c'est un montant largement au-dessus de l'aide publique au développement octroyée à l'Afrique par les pays développés ? Il s'agit ici de la stricte définition et du rôle fondamental que la diaspora africaine doit jouer dans le développement du continent et l'on reconnaît bien par là la marque de ces communautés désireuses de contribuer pleinement au développement de leur pays.

Il est vrai que la fuite des cerveaux a fait perdre à l'Afrique ses meilleurs ingénieurs, techniciens, juristes, médecins, professeurs, chercheurs, scientifiques, artistes, écrivains, etc., qui ont quitté leurs pays pour l'Europe et l'Amérique du nord, l'Asie mais, l'aspect positif de ce phénomène se révèle lorsqu'ils ont conservé un lien fort avec le pays d'origine à travers divers mécanismes.

Ils demeurent dans cette condition « jeteurs de passerelles » entre le pays d'accueil et le pays d'origine et la plupart des spécialistes s'accordent pour admettre qu'il y a encore une grande marge de manœuvre. Si l'Afrique exploitait ces moyens financiers et humains, elle pourrait trouver ses propres solutions à ses problèmes de développement et compenser ainsi l'amenuisement des ressources de l'aide qu'elle reçoit des pays du Nord et du commerce avec eux.

Pour que l'apport de la diaspora puisse contribuer efficacement au développement de l'Afrique, que des mesures soient prises pour permettre de capter son financement. Les gouvernements des pays africains doivent intégrer la diaspora dans leurs stratégies de développement, s'informer davantage sur les membres de leurs diasporas et créer des liens plus solides avec eux afin de mettre en place des politiques plus cohérentes pour susciter leur intérêt. L'Éthiopie et le Rwanda, entre autres, l'ont bien compris et ont mis en place des politiques officielles relatives à la diaspora, comme la double nationalité et le soutien de leurs réseaux dans le monde.

Ferréol P. Gassackys



## AVIS DE LOCATION IMMOBILIERE

Bénéficiez d'un service de luxe et de la visibilité que vous méritez !

Louez vos appartements meublés, vos bureaux et vos espaces commerciaux, au Mikhael's Hotel & Residence, sis 67 Avenue Nelson Mandela, Centre-ville.

Pour tous renseignements, prière de contacter les numéros ci-après :

•06 677 15 06 / •06 466 66 21

## CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

## Cinquante clubs en course vers la ligue 1



Une rencontre de ligue 2

Le coup d'envoi du championnat national ligue 2 sera donné le 4 février. La compétition se disputera en cinq zones. La zone A, Brazzaville-Pool, va regrouper vingt clubs. La zone B, Pointe-Noire/Kouilou, aura douze équipes. Les départements du Niari constituent la zone C avec huit équipes. Les Plateaux et les deux Cuvette (zone D) auront six équipes. La Sangha et la Likouala présenteront quatre équipes.

Avant d'entrer en compétition, toutes les équipes doivent remplir les conditions requises. En rappel, cette saison, aucune équipe de ligue 2 n'est montée en ligue 1. La Fédération congolaise de football avait, en effet, décidé qu'aucun club ne puisse monter en division supérieure d'autant plus que le championnat national ligue 2 n'était pas arrivé à son terme la saison écoulée.

Rominique Makaya

### Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux

RSU

**S'enregistrer pour bénéficier de l'aide sociale du Gouvernement**

**C'est quoi le RSU ?**  
Le RSU signifie simplement **Registre Social Unifié** ou Unique. C'est un outil mis en place pour aider les ménages vulnérables à s'enregistrer en vue de bénéficier de l'aide sociale du gouvernement, à travers ses différents programmes.

**Comment on s'inscrit au RSU ?**  
Pour s'inscrire au RSU, le ménage se rend au siège du service social de l'arrondissement ou du district, muni de sa pièce d'identité, des pièces des membres du ménage et se fait enregistrer. Par cet acte, il lui est attribué un numéro d'identification sociale (NIS) ou un code d'identité du ménage (CIM). L'inscription est gratuite.

**Qui peut s'inscrire au RSU ?**  
Le RSU est ouvert à toute personne qui vit dans la précarité et qui a besoin d'une assistance du gouvernement ou de ses partenaires dans tous les domaines: social, santé, économique, éducation.

**Quel est l'intérêt de s'inscrire au RSU ?**  
L'inscription au RSU permet au ménage d'avoir désormais un numéro ou un code à partir duquel le gouvernement suit la situation de tout demandeur ou bénéficiaire d'aide sociale.

**Quels sont les programmes utilisateurs du RSU pour lesquels on peut s'attendre à une assistance ?**  
Le ménage inscrit peut bénéficier des interventions de tous les programmes du gouvernement utilisateurs du RSU: Lisungi, PDSS, PDCE, PDAC, DURQUAP, PRAASED, PAGR, Etc.

## ELECTIONS EN RDC

## Félix Tshisekedi proclamé président par la Cour constitutionnelle

Félix Tshisekedi a été définitivement proclamé, la nuit de samedi à dimanche, cinquième président de la République démocratique du Congo (RDC) par la Cour constitutionnelle.

La Cour «proclame élu à la majorité simple président de la République démocratique du Congo Tshisekedi Tshilombo Félix», a déclaré le président de l'institution, Benoît Lwambwa Bindu.

Félix Tshisekedi, 55 ans, succède au chef de l'État sortant, Joseph Kabila, 47 ans, au pouvoir depuis l'assassinat de son père Laurent-Désiré Kabila en janvier 2001. C'est officiellement la première transmission pacifique du pouvoir depuis l'indépendance de la RDC le 30 juin 1960.

Son adversaire, l'autre opposant Martin Fayulu, a immédiatement appelé la communauté internationale à «ne pas reconnaître un pouvoir qui n'a ni légitimité ni qualité légale», se proclamant «le seul président légitime».

Martin Fayulu avait dénoncé un «putsch électoral» du président sortant avec la «complicité» de Félix Tshisekedi et revendiqué la victoire avec 61% des voix.

La Cour a validé tels quels les résultats provisoires annoncés

le 10 janvier par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), donnant Félix Tshisekedi vainqueur avec 38,5% des voix, devant Martin Fayulu (34,8%) et le candidat du pouvoir, Emmanuel Ramazani Shadary (23%).

La plus haute juridiction du pays a rejeté le recours de Martin Fayulu contre le résultat de la présidentielle du 30 décembre, en le considérant comme «non fondé». Dans son arrêt, la Cour a estimé que Martin Fayulu n'avait «pas apporté la preuve» que les résultats de la Céni n'étaient pas conformes à la réalité.

La décision des neuf juges est sans surprise. Ils se sont toutefois montrés étonnamment sévères envers la demande de Martin Fayulu d'un recomptage des voix, qualifiée d'«imprécise et absurde».

Le calendrier de la Céni prévoit normalement que Félix Tshisekedi prête serment le 22 janvier mais, il n'est pas sûr du tout qu'il puisse être tenu.

En confirmant Félix Tshisekedi, la Cour constitutionnelle



a décidé de passer outre aux injonctions des poids lourds de l'Union africaine (UA), qui avaient appelé, le 17 janvier, à la «suspension» de la proclamation des résultats définitifs, parce qu'ils considéraient que ceux annoncés par la Céni étaient entachés de «doutes

sérieux».

Cette prise de position de l'organisation continentale avait été dénoncée par le gouvernement et par les partisans de Félix Tshisekedi comme une atteinte à la souveraineté de la RDC.

Il reste maintenant à voir

quelle sera l'attitude de l'UA, qui a annoncé l'envoi ce lundi à Kinshasa d'une délégation de haut niveau conduite par le président de sa Commission, le Tchadien Moussa Faki, et par son président en exercice, le chef de l'État rwandais, Paul Kagame.

Félix Tshisekedi devra cohabiter avec un Premier ministre issu de l'actuelle majorité pro-Kabila, qui a obtenu une vaste majorité (trois cent trente-sept sièges sur cinq cents) à l'Assemblée nationale d'après la Commission électorale.

Un fort déploiement policier a été constaté samedi soir à Kikwit (ouest), l'un des fiefs de Martin Fayulu, où un couvre-feu avait été déclaré le 11 janvier et où cinq personnes sont mortes dans des violences post-électorales, a indiqué à l'AFP Léonard Mutango, le maire de la ville. Juste avant la proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle, l'internet avait été rétabli sur tout le territoire.

D'après AFP

## Premières réactions après la victoire du président élu

Le calme régnait hier à Kinshasa et dans le reste de la République démocratique du Congo (RDC), quelques heures après la proclamation par la Cour constitutionnelle de l'opposant Félix Tshisekedi comme président qui a commencé à être félicité par certains dirigeants africains.

Martin Fayulu, l'autre opposant arrivé second du scrutin du 30 décembre, avait appelé à des «manifestations pacifiques» sitôt après le rejet dans la nuit par le plus haut tribunal de RDC de son recours contestant la victoire de Félix Tshisekedi. Mais la journée d'hier était parfaitement ordinaire à Kinshasa.

Les habitants se sont rendus à leurs lieux habituels de culte et la circulation était fluide sur les grandes artères, a constaté un journaliste de l'AFP. Seul le siège de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le parti historique d'opposition du président élu Félix Tshisekedi, était un peu animé.

Près d'un millier de militants, dont la plupart avaient visiblement passé la nuit sur place, se réjouissaient de la victoire du fils du fondateur de l'UDPS, Etienne Tshisekedi, mort en 2017.

Alors que Martin Fayulu a appelé la communauté internationale à ne pas reconnaître le président Tshisekedi, ce dernier a reçu les premières félici-

tations de dirigeants africains, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) demandant le «respect» de la «souveraineté» de la RDC.

Cette réaction augurait de possibles dissensions au sein de l'Union africaine (UA) dont une délégation de haut niveau, conduite par le président de sa Commission, le Tchadien Moussa Faki, et par son président en exercice, le chef de l'État rwandais Paul Kagame, est attendue aujourd'hui à Kinshasa.

L'UA avait souhaité le 17 janvier la «suspension» de la proclamation des résultats définitifs, jugeant ceux de la Commission électorale en faveur de Félix Tshisekedi entachés de «doutes sérieux». L'Union européenne (UE) a maintenu ses réserves dimanche, malgré le jugement de la Cour constitutionnelle de Kinshasa.

«Des doutes subsistent sur la conformité du résultat», a estimé un porte-parole de l'UE, appelant les parties à s'abstenir de toute violence et

à coopérer avec la délégation de l'UA.

Dans ses premières réactions, le président élu a cherché l'apaisement. «Ce n'est pas la victoire d'un camp contre un autre», a-t-il déclaré dans une vidéo. «Demain, le Congo que nous allons former ne sera pas un Congo de la division, de la haine et du tribalisme. Ce sera un Congo réconcilié, un Congo fort, un Congo tourné vers le développement, dans la paix et la sécurité pour tous», a-t-il poursuivi, ajoutant: «C'est l'aboutissement du combat du père fondateur mais, c'est aussi le commencement d'un autre combat dans lequel je veux engager le peuple congolais. Le combat pour un mieux-être. (...) Au travail».

A part son noyau dur de sympathisants, aucune expression massive de liesse n'a encore eu lieu, contrairement au passé, y compris lors des victoires en 2006 et 2011 de l'actuel président Joseph Kabila.

Rappelons que la Cour consti-

tionnelle a validé tels quels les résultats de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) donnant Félix Tshisekedi vainqueur avec 38,5% des voix, devant Martin Fayulu (34,8%) et le candidat du pouvoir, Emmanuel Ramazani Shadary (23%). Martin Fayulu avait aussitôt appelé la communauté internationale à «ne pas reconnaître un pouvoir qui n'a ni légitimité ni qualité légale», se proclamant «le seul président légitime». Il a incité ses compatriotes à organiser «des manifestations pacifiques» sur tout le territoire. Si son appel n'a pas semblé être entendu dimanche matin, il faudra attendre un peu plus longtemps pour savoir s'il sera suivi ou non.

Le calme régnait aussi à Beni et Butembo (est), où l'élection présidentielle a été annulée en raison de l'épidémie d'Ebola et de massacres de civils, ainsi qu'à Goma plus au sud, selon un correspondant de l'AFP. Aucun incident n'a été signalé, pas même à Kikwit (ouest), l'un des fiefs de Martin Fayulu, où un important déploiement

policier avait été observé samedi soir. Félix Tshisekedi, 55 ans, succède à Joseph Kabila, 47 ans, au pouvoir depuis l'assassinat de son père Laurent-Désiré, en janvier 2001.

C'est la première transmission pacifique du pouvoir depuis l'indépendance de la RDC le 30 juin 1960. Il devra cohabiter avec un Premier ministre issu de l'actuelle majorité pro-Kabila, qui a obtenu une vaste majorité (trois cent trente-sept sièges sur cinq cents) à l'Assemblée nationale d'après la Commission électorale.

«Le 22 (janvier) il y aura probablement prestation de serment, le gouvernement va démissionner et l'Assemblée nationale fera sa rentrée», a dit le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, sur le site d'information actualité.cd. Le rejet du recours de Martin Fayulu contestant les résultats de la Céni et réclamant un recomptage des voix, est sans surprise car, elle est largement considérée comme acquise au président Kabila.

D'après AFP

## MINES

# Un contrat de services de gestion conclu entre Katanga Mining et Glencore international

**L'accord, annoncée le 17 janvier par Katanga Mining (filiale à plus de 80% du géant des matières premières Glencore), vise à mieux refléter la nature intégrée des activités des deux sociétés afin d'améliorer les contrôles existants, indique un communiqué.**

L'accord engage Glencore international AG (GIAG) à mettre à la disposition de Katanga Mining son personnel et lui fournir des services de gestion administrative, financière et autres, pour gérer et soutenir les activités de cette dernière et de ses filiales, ainsi que pour appuyer sa gouvernance. Suite à cet accord, Danny Callow, responsable des opérations de cuivre en Afrique de Glencore international, et le chef de la stratégie, Paul Smith, ont été nommés respectivement CEO et directeur financier de Katanga Mining. Danny Callow est le responsable des opérations Africa Copper de Glencore international, poste qu'il occupe depuis le 1er janvier 2015. Auparavant, il était président-directeur général de Mopani Copper Mines Plc, une filiale de Glencore, depuis septembre 2011. En décembre 2014, Danny Callow a rejoint Mopani Copper Mines Plc depuis Mutanda Mining, une filiale de Glencore en République démocratique du Congo, où il occupait le poste de directeur général depuis juillet 2007. Il a également occupé divers postes de direction dans l'industrie minière sud-africaine. Danny Callow est titulaire d'un MBA du Henley management college et d'un baccalauréat en ingénierie minière de la Cambridge school of mines. Paul Smith a rejoint Glencore Plc en juillet

2011 et est responsable de la stratégie de cette société, poste qu'il occupe depuis 2013. Il a travaillé pour Marshall Wace où il était analyste et gestionnaire de portefeuille, supervisant les activités d'extraction des matériaux de base et les biens d'équipement depuis 2005. Auparavant, il a travaillé pour le Credit suisse first Boston où il était analyste en actions. Paul Smith est comptable agréé et titulaire d'une maîtrise en histoire moderne du Lincoln college de l'université d'Oxford. « Nous sommes ravis que Danny et Paul rejoignent notre équipe de direction, leur vaste expérience et leurs antécédents opérationnels et financiers constitueront un avantage considérable au fur et à mesure de l'avancement de la stratégie de la société. En outre, le contrat de services de gestion conclu avec GIAG permettra à la société de continuer à aller de l'avant avec des procédures améliorées de gouvernance, de conformité et de contrôle et sur l'achèvement des améliorations opérationnelles de sa mine de cuivre et de cobalt détenue à 75% en RDC avec une valeur accrue pour toutes nos parties prenantes, y compris ses actionnaires et ses partenaires de coentreprise », a déclaré Hugh Stoyell, président du conseil d'administration de



Vue d'un espace minier

Katanga Mining.

L'actuel directeur financier de la compagnie, Grant Sboros, continuera d'assumer le rôle de directeur financier de Kamoto Copper Company (KCC), la filiale d'exploitation détenue à 75% par Katanga Mining en RDC, tandis que Samuel Rasmussen, directeur des opérations de Katanga Mining, assumera le rôle de directeur des opérations de KCC. L'ex-directeur général (CEO) de Katanga, Johnny Blizzard, avait donné sa

démission le 16 janvier à la suite des infractions à la réglementation comptable. Mi-décembre, la filiale de Glencore avait conclu dans cette affaire un accord avec le gendarme boursier canadien OSC. Katanga Mining, indique-t-on, s'était vu infliger une amende de trente millions de dollars canadiens (environ vingt-deux millions de francs), mettant un terme aux procédures à l'encontre de l'entreprise, des collaborateurs présents et passés de Katanga, ainsi que des anciens

représentants de Glencore au conseil d'administration de sa filiale. L'enquête concernait des pratiques comptables, la gouvernance et la publication d'information ad hoc. Le groupe avait lui-même rendu publiques les conclusions de l'OSC en novembre dernier, après qu'une enquête interne a mis en lumière les manquements observés qui s'étaient soldés par un correctif de valeur dans le bilan de Katanga.

Patrick Ndungidi

## 2018

## Une année très féconde sur le plan économique

**Les deux chambres du parlement ont voté près de trois cents lois régissant des secteurs aussi stratégiques que les mines, la fiscalité nationale et l'assurance en République démocratique du Congo.**

La législature sortante n'aura pas démerité dans la production des nouveaux textes de loi au cours des dernières années, principalement l'année 2018. Officiellement, l'on estime leur nombre à plus de deux cent quatre-vingt-neuf lois pendant cette législature. L'autre élément important est la prépondérance des lois régissant des secteurs économique et financier du pays. Il s'agit, notamment, du code minier, de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'agriculture, de la micro-finance et de la transformation des entreprises du portefeuille de l'Etat. Une analyse de la périodicité montre l'adoption de plusieurs lois à caractère économique et financier au cours de l'année 2018. Cette année plutôt fructueuse a connu au total quatre sessions parlementaires.

Les données en notre possession révèlent que cinq projets de loi du domaine strictement économique ont fait effectivement l'objet d'intenses débats en mode urgence lors de la session de janvier 2018. Par ailleurs, il se trouve également que ces lois, notamment celles portant sur le controversé code minier et celle relative aux finances publiques, ont représenté des réformes phares du gouvernement de la République, même si les avis divergent à ce jour sur leur impact réel sur les domaines économique et financier. Plusieurs secteurs de la vie nationale ont ainsi fait l'objet d'une attention particulière des deux chambres du parlement. A cet effet, l'on n'oublie pas de citer, par exemple, l'important projet de loi sur le partenariat public-privé ou le projet de loi sur le tourisme. Deux domaines ciblés pour aider le pays à s'ouvrir davantage aux capitaux privés.

La même tendance s'est poursuivie en février 2018, avec l'adoption des projets de loi sur l'amélioration du climat des affaires et des investissements. Depuis 2008, les gouvernements successifs ont initié des mesures phares pour redorer l'image du pays. Un mois plus tard, en mars 2018, il y a eu un autre débat autour de la loi sur les finances publiques. En effet, le gouvernement de la République, par le truchement du ministre du Budget, Pierre Kangudia, a défendu cette importante loi devant les deux chambres à la clôture de la session ordinaire de mars. En juin de la même année, les parlementaires des deux chambres ont voté la loi de finance du pouvoir central pour l'exercice 2019 et le projet de loi portant reddition des comptes (exercice 2017). Il faut citer également le projet de loi autorisant la ratification de l'Accord de coopération pour l'exploitation des hydrocarbures et l'exploitation des gisements communs entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda.

Au cours de la période sous examen, l'Assemblée nationale et le Sénat ont eu à examiner des nouvelles matières : protocole d'accord pour l'élimination du commerce illicite des produits du tabac, ratification de l'Accord-cadre portant création de l'Alliance solaire internationale, télécommunications et technologies de l'information et de la communication, loi agricole et autres. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

## COMMUNICATION

## L'internet et les SMS restent coupés malgré les appels des ONG

**Près de deux semaines après avoir abusé de leur clientèle, les sociétés de téléphonie mobile sont demeurées sourdes aux menaces des associations de défense des droits de l'Homme, comme elles l'ont toujours été chaque fois qu'elles ont interrompu leurs services à la demande du gouvernement, lors des grands événements qui ont émaillé le processus électoral dans le pays.**

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), le mouvement citoyen Les Congolais debout et l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) ont sommé, début janvier, les entreprises de télécommunication Vodacom, Airtel, Orange et Africel de rétablir sans délai l'accès à l'internet sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC), à défaut, de déposer des plaintes contre elles, pour violation des droits de l'Homme dont la jouissance et l'exercice passent par le droit d'accès à l'internet.

Ces ONG ont, par cette même occasion, annoncé que la procédure judiciaire énoncée ci-dessus est déclenchée à Kinshasa, par une centaine d'abonnés aux services de ces entreprises de téléphonie mobile assistée par Me Georges Kapiamba, Hervé Diakiese et Joséphine Mbe-la. « Ces personnes physiques et morales constituent un échantillon représentatif des millions des Congolais qui s'estiment lésés par une énième interruption intempestive de l'accès à l'internet », avaient expliqué l'IRDH, dans un communiqué publié le 4 janvier. Selon cette source, en effet, par l'acte de l'huissier de justice du Tribunal de commerce de Kinshasa Gombe, Willy Nkizi, les victimes ont sommé officiellement, le 3 janvier, les entreprises de télécommunication incriminées de rétablir, sans délai, l'accès à l'internet abusivement cou-

pé le 31 décembre 2018. Mais ces sociétés sont restées de marbre et leurs clients continuent à en pâtir. Atteinte aux droits garantis par la Constitution Pour l'IRDH, Les Congolais debout et l'Acaj, « l'acte barbare » d'interrompre l'accès à l'internet portait atteinte aux droits garantis par la Constitution de la République ainsi que des instruments internationaux des droits de l'Homme dûment ratifiés par la RDC. Il s'est agi, selon ces organisations, notamment du non-respect du contrat de services. « Les entreprises de télécommunication avaient attribué des numéros d'appel spécifiques à chacune des victimes à qui elles avaient vendu des Mégabytes, avec promesse de leur garantir le libre usage, selon les prix payés, dans un certain intervalle de temps. Il s'avère que les sociétés ont failli à leur obligation et se sont permises d'interrompre unilatéralement ou perturber volontairement les services régulièrement payés, sans motif », ont-elles expliqué dans leur communiqué. Elles relèvent qu'il y a également dans le chef de ces entreprises le refus de communiquer ou de prévenir leurs clients d'incidences négatives pouvant nuire à leurs intérêts. « Les entreprises n'ont ni informé à l'avance ni donné aucune justification officielle, a posteriori, à toutes les interruptions, ni s'ex-

cusier pour les préjudices causés », ont souligné ces organisations, reprochant à ces sociétés l'exécution d'un ordre manifestement illégal politiquement motivé par le gouvernement sortant qui soutenait le candidat du Front commun pour le Congo à la présidentielle.

Il avait également été mis à charge de ces entreprises leur participation active aux violations des droits de l'Homme, du fait qu'elles n'ont jamais porté plainte ni quitté la RDC à la suite d'injonctions manifestement illégales de perturber ou interrompre l'internet, ce qui laisse croire à leur complicité. Parmi ces droits, celui à l'information électorale à travers les médias sociaux, journaux, blogs, radios et télévisions; celui d'exprimer librement ses opinions, de commercer, acheter et vendre, opérer des transactions financières et aussi celui de s'instruire et éduquer ses enfants. Les trois associations avaient, dans ce communiqué, signifié que les victimes se réservaient le droit de saisir des juges pénaux, dès le 5 janvier, contre les dirigeants des entreprises incriminées dans différentes villes du pays et d'ouvrir des mécanismes de plainte contre chaque entreprise multinationale, dans son pays de siège ou d'origine, si celui-ci est membre de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Lucien Dianzenza

## LINAFOOT/LIGUE 1

# DCMP reprend la troisième place du classement

La précieuse victoire des Immaculés de Kinshasa face à Maniema Union leur permet de récupérer la troisième place, avant la fin de la manche aller du championnat national de football qui interviendra le 23 janvier, avec le derby de la capitale qui les opposera à V.Club.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa s'est imposé, le 17 janvier, au stade Joseph-Kabila de Kindu, face à la formation locale d'AS Maniema Union par trois buts à deux. C'était en match comptant pour l'avant-dernière journée de la manche aller de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les Immaculés ont été moralement solides en ouvrant le score par le vélocé attaquant Vinny Bongonga, imité ensuite par le Nigérian Peter Kolawole.

A la fin de la première période, les joueurs du coach italien Andrea Agostinelli menaient au score par deux buts à zéro. Au retour des vestiaires, Maniema Union, coaché par l'intérimaire Guy Lusadis, réduisait la marque par Amongo Basiala. Mais le leader technique de DCMP, Ricky Tulengi. Likuela Elemeya réduisait ensuite le score pour la formation du Kin-du mais pas suffisant pour équilibrer la balance.

Cette victoire a servi de baume aux Immaculés, après la précédente défaite d'un but à deux subie à Lubumbashi devant le CS Don Bosco. Avec ce succès, DCMP se replace à la troisième place au classement avec trente points, juste devant le CS Don Bosco qui en compte vingt-sept. Maniema Union, pour sa part, occupe la quatrième place avec



DCMP de Kinshasa

vingt-cinq points. DCMP, dirigé par l'homme d'affaires Hassan Abdallah, terminera la manche aller le 23 janvier par le derby de Kinshasa face à son sempiternel rival, l'AS V.Club. Maniema Union, de son côté, clôturera la manche aller le 22 janvier, au stade Amani de Bunia, dans la

province d'Ituri, face à l'équipe locale de Mont Bleu.

La fin du championnat en avril... Selon le président de la commission de gestion de la Linafoot, Bosco Mwehu, la phase retour débutera le 27 janvier. La Linafoot, a-t-il indiqué, est satisfaite de l'organisation réussie de cette

manche aller, en dépit des difficultés rencontrées. L'instance reste cependant déterminée à aller jusqu'à la fin de cette 24e édition du championnat national de football. D'après son président, le championnat pourrait s'arrêter au mois d'avril afin de permettre au sélectionneur des

Léopards, Florent Ibenge, de disposer à temps des meilleurs joueurs de la compétition qui pourront être appelés à l'équipe nationale si elle réussissait à se qualifier pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations prévue pour juin en Egypte.

**Martin Enyimo**

## ECHOS DES CONGOLAIS D'EUROPE

## Badiashile inscrit son premier but à Monaco

Il s'appelle Benoît Badiashile. Jeune joueur de 17 ans d'origine congolaise, il doit déjà attirer l'attention du sélectionneur des Léopards de la catégorie. Aligné dans le onze de départ de l'AS Monaco contre l'OGC Nice entraînée par Patrick Vieira, en match de la 17e journée de la Ligue 1 française, le jeune Congolais a littéralement sauvé l'équipe dirigée par l'emblématique Thierry Henri de la défaite. Il a inscrit le but égalisateur des siens à la 50e mn. Les deux équipes se sont quittées sur le score d'un but partout. C'est son premier but de la saison pour sa huitième titularisation. Son frère, Loïc Badiashile, gardien de but, a été sur la feuille de match.

S'exprimant après la rencontre, Benoît Badiashile a indiqué sur les réseaux sociaux : « *Ce n'est pas le résultat qu'on espérait donner à nos supporters mais je suis fier d'avoir inscrit mon premier but en championnat* ».

Notons que le club de la Principauté, relégable, est en difficulté depuis le début de la saison, n'arrivant pas à grappiller des points. Thierry Henri qui a pris la place du coach portugais, Leonardo Jardim, se débat pour enregistrer de résultats probants et surtout réussir à quitter la zone rouge. Monaco est depuis quatre matchs dans une dynamique positive avec deux victoires et deux nuls, toutes compétitions confondues. L'équipe occupe cependant l'avant-dernière place avec seulement quinze points.



MadeinFOOT © IconSport

**Martin Enyimo**

Benoit Badiashile

HÔPITAL DE BASE DE TIÉ-TIÉ

# Le budget exercice 2019 estimé à 1 349 000 000 FCFA

Le montant a été rendu public au terme de la réunion du comité de gestion de l'établissement hospitalier, tenue le 18 janvier sous la direction de son président, Samuel Mvouama.

Présentant le projet du budget 2019, Yves Litsingou, chef de service économie et finances de l'hôpital de base de Tié-Tié, a expliqué qu'il s'équilibrait en recettes et en dépenses à la somme d'un milliard trois cent quarante-neuf millions francs cfa répartie comme suit : recettes propres : deux cent soixante-cinq millions cent quatre-vingt-douze mille cinq cent soixante francs CFA; subventions de l'Etat : huit cent millions deux cent vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-sept francs CFA; autres ressources : deux cent cinquante-sept millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille huit cent cinquante-trois francs CFA.

En plus du budget, les membres du comité de gestion ont aussi examiné et approuvé le compte rendu de leur dernière réunion suivi des recommandations ; le rapport d'activités annuelles 2018 ; l'évaluation de l'exécution du budget 2018 ; le projet du plan d'action 2019.

Ce plan d'action se fixe quelques objectifs, à savoir rendre disponibles les médicaments à l'hôpital ; mettre le plateau technique en adéquation avec les paquets de soins et de services attendus ; faire en sorte que les services cliniques et administratifs disposent des normes conformes à leurs besoins en qualité et en quantité ; réduire de moitié les taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile observés à l'hôpital ; rendre plus opérationnelle l'unité d'hygiène hospitalière au sein de l'hôpital ; renforcer les capacités de gestion de l'hôpital ; améliorer les conditions de travail, d'accueil des malades et des visiteurs.

Séverin Ibara



Le présidium des travaux/Adiac

HUMEUR

## Des quartiers mal lotis à Pointe-Noire rendent difficile le travail des sapeurs-pompiers

Nous ne cesserons jamais assez d'interpeller les autorités municipales au vu des lamentations des citoyens dues aux incendies qui se déclarent dans certains blocs et quartiers de Pointe-Noire. Le manque de voies d'accès et les impasses constatées dans l'ancien plan directeur de la ville ne facilitent pas la tâche aux sapeurs-pompiers. Car, de nombreux quartiers ont des rues étroites, d'autres ne débouchant même pas sur les grandes artères parce qu'échouant sur des maisons construites en leur milieu, sans obéir à aucune norme cadastrale. Et en cas d'incendie, ce sont de lourds dégâts.

Sans voies, pas de mobilité des combattants du feu et leur action s'avère impossible en cas d'une urgence. Ces quartiers sont enclavés et inaccessibles, coupés du reste de la ville. Ce qui rend également difficile l'aménagement ou le démenagement de ces quartiers par défaut de voies. Il va sans dire que Pointe-Noire, telle qu'elle est bâtie, présente une configuration « atypique » dans de nombreux quartiers populaires. Pourtant, l'architecture d'une ville ne saurait être que des édifices, commerces et autres habitations qui bordent les grandes artères. Elle est aussi constituée de plusieurs autres espaces vitaux, en l'occurrence l'espacement des rues et avenues.

Ces quartiers, en forme d'îlots construits ici et là avec des parcelles pêle-mêle quelquefois sans issues, sont comparables à de vraies « forêts denses et compactes » difficiles à pénétrer même par le chasseur le plus habile. Dans ces conditions, comment les sapeurs-pompiers et leurs engins peuvent-ils y avoir accès en cas d'un sinistre ? A peine quelques semaines, un chef de famille et ses voisins n'ont eu que des larmes pour pleurer leurs baraques faites de planches et leurs affaires qui se consumaient devant eux. Les habitants du quartier se sont mobilisés en vain, les sapeurs-pompiers ne pouvant intervenir faute de voies d'accès par véhicules.

Oui, la réalité est là, très têtue, d'ailleurs. La ville de Pointe-Noire nécessite un nouveau plan directeur. Celui-ci facilitera le travail des combattants du feu et des catastrophes naturelles. Les quartiers populaires, tels qu'ils sont construits, n'ont obéi à aucun lotissement et c'est inquiétant. Avec cet état de choses, des écoles, des commerces, des centres socio-médicaux, des débits de boissons, des salons de coiffure, des églises, des paroisses, des maisons d'habitation, etc., y compris des personnes elles-mêmes courent de grands risques de ne pas être sauvés et sécurisés en cas d'un brusque incendie. L'ancien plan directeur est désuet et obsolète car plus la ville se peuple et s'agrandit, plus les risques des sinistres de tous genres se multiplient. Il devient donc urgent que les autorités revoient la cartographie de certains quartiers populaires, dont la configuration laisse à désirer afin de faciliter le travail des sapeurs-pompiers. « Sans voies, pas de sapeurs-pompiers et c'est le quartier qui brûle », apprend-on.

Faustin Akono

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

## UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

## PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

## OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo

## LITTÉRATURE

# Les poèmes de Claude Emmanuel Eta Onka déclamés à la Librairie Les Manguiers

La quatrième édition de la Gourmandise poétique a rendu hommage, le 18 janvier, à l'écrivain poète, par la lecture des poèmes tirés de ses deux recueils, notamment « Second souffle » et « Petite fleur ».

Les poèmes ont été déclamés par le club de lecture et d'écriture (CCE), en présence de l'auteur,

des hommes de lettres et de l'ambassadeur de la République du Brésil au Congo.

À 73 ans révolus, le général Claude Emmanuel Eta-Onka n'a pas oublié ses vieux souvenirs,

arrivant à les retracer sans difficultés. « *Les gens ont besoin de l'histoire* », a dit le poète, assurant qu'il a toujours envie d'écrire, de conseiller les jeunes à ne pas embrasser ce qui ne leur réussit pas. « *Prenez le bon chemin, il faut savoir dans quel sens coule la rivière pour couler avec elle. Je n'ai pas choisi de commencer par la poésie, l'Eternel a fait son travail. Aujourd'hui, j'évite même la presse, je ne savais même pas que j'aillais être connu. On m'appelle général écrivain poète* », a-t-il fait savoir. L'écrivain a, par ailleurs, félicité et remercié le club de lecture et d'écriture d'avoir lu ses poèmes. « *Je n'ai jamais entendu la résonnance de mes vers comme celle d'aujourd'hui, merci de les avoir restitués et donné une certaine envergure* », a indiqué le général Claude Emmanuel Eta Onka.

Cet homme de lettres est né à Akana, dans le district de Lekana (département des Plateaux). Il est officier-général de brigade des Forces armées congolaises (FAC), breveté de l'enseignement militaire supérieur français. International de basket-ball et de hand-ball, ancien enfant de troupes de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc et

Saint Cyrien de la promotion général de Gaulle (1970-1972), il a été également président de la Fédération des gens de la Fédération des gens de la Fédération nationale des écrivains et artistes congolais.

Le général Claude Emmanuel Eta Onka a occupé plusieurs fonctions : chef d'état-major général des FAC, commandant de l'école militaire préparatoire des cadets de la révolution (général Leclerc), ministre de la Jeunesse et des sports, chargé de l'instruction civique ainsi que secrétaire général à la défense nationale, près le Premier ministre. Grand officier du mérite congolais, il dispose de plusieurs ouvrages. Deux d'entre eux ont été présentés au public, à savoir « Saint Cyr Coëtquida » et « Souvenirs d'enfants de troupe », vendus à 12 000 et 15 000 FCFA. Rappelons que Gourmandise poétique est un concept initié par Les Dépêches de Brazzaville, les associations Pen centre Congo Brazzaville et Culture Elongo (prix des cinq continents) pour la promotion de la poésie à travers des séances mensuelles de déclamation. Le prochain rendez-vous est fixé au 22 février à 15 h, à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville.

Rosalie Bindika



L'écrivain Claude Emmanuel Eta Onka répondant aux questions du public

## RÉFLEXION

## Sur la faillite d'un modèle

Ce que démontre la révolte des « gilets jaunes » en France mais aussi la montée du « populisme » dans plusieurs pays de la vieille Europe est le fait que, loin d'être un modèle, la démocratie à l'occidentale voit surgir dans le système des failles qui pourraient bien provoquer de nouvelles révolutions à plus ou moins long terme. Non seulement, en effet, elle ne répond visiblement plus aux attentes des simples citoyens, donc de la société civile qui se sent méprisée par un pouvoir centralisé, technocratique, décalé des dures réalités de la vie quotidienne, en quelque sorte abstrait, mais encore elle fait planer le doute sur le respect des valeurs fondamentales de la République par les puissantes administrations centrales qui détiennent la véritable autorité dans ce type de régime.

Sans remonter très haut dans l'Histoire, c'est exactement ce genre de dérives institutionnelles qui pro-

voqua en France l'effondrement de la monarchie en 1789 mais qui généra aussi l'avènement du communisme en Russie et du fascisme en Allemagne dans les premières décennies du vingtième siècle avec les ignobles drames humains qui en ont résulté. Dès lors que le pouvoir central s'avère incapable de comprendre les aspirations réelles du peuple et s'en tient à une forme de gouvernance qui nie, sans le dire ouvertement bien sûr, l'importance des institutions représentatives et des pouvoirs locaux, ce comportement ne peut que générer la révolte des plus faibles, des moins pourvus, des plus éloignés du sommet de la République.

Ce phénomène prend aujourd'hui une ampleur d'autant plus grande que la révolution numérique permet une communication instantanée entre les acteurs de la société civile qui se trouve elle-même au cœur de l'action des réseaux sociaux et qui, de ce fait, permet des rassemblements quasi instantanés

dans la rue que les pouvoirs publics s'avèrent incapables de contrôler. Un constat que le jeune président Emmanuel Macron a fait lui-même ces dernières semaines, le conduisant à lancer tout à la fois un grand débat national et à se rendre sur le terrain, au plus près de la population, afin de convaincre celle-ci que ses doléances ont bien été entendues au plus haut niveau de l'Etat.

L'erreur que commettent aujourd'hui, à notre sens en tout cas, les démocraties occidentales et pas seulement la France qui, comme toujours, lance sans le savoir un débat planétaire, c'est de ne pas tirer les leçons du mal-être qui gagne lentement mais sûrement leur société civile. Un mal-être provoqué par l'individualisme, l'isolement, la sur-urbanisation et le manque de solidarité que ceux-ci engendrent, mais aussi par la destruction des structures traditionnelles sur lesquelles était fondée la cohésion sociale avant que la modernité s'attache à la détruire. En témoigne le

fait que les « gilets jaunes » se retrouvent, en France, depuis deux mois sur les ronds-points proches des grandes villes pour échanger, parler de leurs problèmes avant de parcourir les rues de Paris, de Bordeaux, de Toulouse, de Lyon, de Marseille et autres cités en défiant les forces de l'ordre. Une soif de dialogue qu'il sera difficile de satisfaire quoiqu'en disent les autorités françaises.

De ce qui précède ressort l'idée simple selon laquelle la démocratie doit être, sinon réinventée, du moins adaptée aux us et traditions des sociétés qui l'ont adoptée ou qui ont dû l'adopter sous la contrainte plus ou moins dissimulée des puissances occidentales. Une conclusion de simple bon sens que l'on verra probablement se développer dans les mois à venir en Afrique et ailleurs et qui aura sans aucun doute des répercussions sur le débat qui s'instaure en France comme ailleurs en Europe.

Jean-Paul Pigasse